

KAUTILYA

N°2

Janvier 2024

Grand Dossier

La Chine dans la
diplomatie est - asiatique

Échiquier

S.E. Madame Ulambayar NYAMKHUU,
Ambassadrice de Mongolie en France

La diplomatie en Asie de l'Est



UNYA - FRANCE



**Le Kautilya est une revue bimestrielle
publiée par la Fédération pour la Diplomatie
et les Nations Unies (FDNU).**

**Le dessein principal de cette revue vise à
vulgariser les enjeux de la géopolitique et des
relations internationales actuelles.**

**Les opinions émises dans le Kautilya
n'engagent que leurs auteurs.**



Contacter la rédaction : kautilya@fdnu.fr

27 janvier 2024

MEUPa - Model of European
Parliament

27 janvier 2024

Conférence - Le rôle et les
responsabilités du Parlement
Européen - HEIP Paris

2 et 3 février 2024

TouMUN - Tours Model United
Nations

édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au cœur de l'Extrême-Orient, là où les eaux vastes et mystérieuses du Pacifique caressent tendrement ses rivages, se dresse un ensemble de terres souveraines, dont les destins sont intimement liés par leur géographie, leur histoire et leur culture. Cette région, composée de la Chine, de la Mongolie, de la Corée du Nord, de la Corée du Sud, du Japon ainsi que de Taïwan, se profile avec une prestance remarquable sur l'échiquier mondial. Ces pays forment un épiscentre de puissance et d'influence, un phare de la géopolitique du XXI^e siècle, dont l'éclat et l'importance ne cessent de croître, illuminant de nouvelles voies pour le pouvoir et la diplomatie dans une ère marquée par d'incessantes transformations.

Au fil des siècles, ces terres ont été le théâtre de mouvements variés dans le dessin de leurs frontières, oscillant en particulier entre l'étreinte de la domination chinoise et les ambitions impérialistes nipponnes. Ce ballet historique de souverainetés contestées a tissé une étoffe complexe de relations et d'identités, enrichissant ainsi le récit de chacune de ces nations avec les fils entrelacés de la coopération, des conflits et des transformations.

Dans un XXI^e siècle déjà bien entamé et caractérisé par l'avènement d'une ère de multipolarité, Pékin s'érige avec une assurance croissante, affirmant sa stature en tant que superpuissance prête à tenir tête à la prééminence des États-Unis. Cette ascension spectaculaire, toutefois, ne saurait occulter une vérité essentielle et encore ancrée dans notre présent : la Chine, dans l'essence même de son élan vers la grandeur, demeure avant tout une puissance de son propre voisinage géopolitique. Avec une sagacité stratégique, elle élabore des liens de rivalité et de coopération, déployant un jeu subtil d'influence et de persuasion parmi ses voisins. Cette quête d'hégémonie régionale est à la fois un témoignage de ses ambitions et une pierre angulaire de sa politique extérieure, révélant un désir profond de modeler l'ordre régional à son avantage, tout en se positionnant avec audace sur la scène internationale.

Ainsi, avec cette deuxième édition du Kautilya, notre ambition est d'étudier les intrications diplomatiques qui forment la fascinante complexité de cette région d'Asie. Cette exploration se veut être une plongée dans ce qui constitue et continuera de définir cet espace comme un axe central, un pilier de la diplomatie et des relations internationales de notre époque. En mettant en exergue les dynamiques prépondérantes chinoises, nous aspirons également à offrir une compréhension des caractéristiques intrinsèques de la région, celles qui en font une scène capitale sur laquelle se jouent des actes d'abord régionaux, mais pouvant se révéler déterminants pour l'avenir géopolitique mondial.

Marceau FRANCES
Responsable du Kautilya

En lumière

pp. 06 - 07

Infographie

pp. 08 - 09

Grand Dossier

pp. 10 - 51

L'Échiquier

pp. 52 - 72

Horizons

p. 73

Nos auteurs

p. 74

4e de couverture : présentation de l'équipe du Kautilya

En lumière

Ban Ki-moon

Un leader est-asiatique
sur le devant de la scène
internationale



Ban Ki-Moon a sûrement été l'homme le plus influent du début de XXIe siècle, tant ses réalisations ont marqué la vie politique en Asie de l'Est et à l'international. Son enfance, marquée par la guerre de Corée, a sans nul doute forgé sa détermination à œuvrer pour la paix, un engagement qui a marqué l'ensemble de sa carrière.

Né en 1944 dans un village en Corée du Sud, Ban Ki-moon a connu dès son enfance la violence de l'occupation japonaise puis de la guerre de Corée. Sa rencontre avec les soldats américains le pousse à s'investir dans l'apprentissage de l'anglais, qui lui vaudra de gagner à 18 ans un concours organisé par la Croix-Rouge et de se rendre aux États-Unis rencontrer le président Kennedy. Diplômé

d'une licence en relations internationales à l'Université de Séoul, il entreprend de rentrer au service du Ministère des Affaires Étrangères en 1970. Il obtient de nombreux postes, dont celui de vice-consul en Inde, puis directeur du bureau des traités et des organisations internationales de l'ONU. Il se rend une nouvelle fois aux États-Unis, cette fois pour décrocher un master à l'Université d'Harvard en 1985, qui lui vaudra d'être nommé, au début des années 1990, Ambassadeur à Washington.

Nommé à divers postes au sein de l'administration coréenne, il devient Ministre des Affaires Étrangères et est très vite reconnu pour son engagement en faveur de la paix. Il s'investit dans les négociations avec la Corée du Nord pour la

dénucléarisation et la normalisation des relations, jusqu'à la signature historique des Accords de Pékin en 2007. Il brigue alors le mandat de Secrétaire général de l'ONU, qu'il obtient successivement en 2007 et en 2012. Très vite, il fait de la question du réchauffement climatique une priorité dans son agenda, en organisant le Sommet de l'ONU sur le changement climatique en 2007, à Bali. Il s'est par la suite rendu pour la première fois à Oulan-Bator afin de constater les conséquences du réchauffement climatique et appeler les pays en voie de développement à suivre l'exemple de la Mongolie sur le chemin de la transition démocratique. En 2015, il a notamment supervisé les négociations en vue de l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le règlement de l'Accord de Paris.

De plus, l'œuvre de Ban Ki-moon est marquée par sa lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les hommes et les femmes. Il fait du respect des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) une priorité, mettant notamment l'accent sur l'Afrique. Il est en première ligne lors de la crise de 2008, et négocie avec le G-20 un programme d'aide financière de mille milliards de dollars en faveur des pays en développement ainsi qu'un soutien international pour protéger les personnes les plus vulnérables. Ban Ki-moon est également l'instigateur du programme ONU-Femmes, une institution nouvelle pour défendre les droits des femmes. De manière générale, son action en faveur de l'égalité des sexes a permis une augmentation de 40% du nombre de femmes dans toute l'Organisation.

Sur le plan diplomatique, Ban Ki-moon a su faire preuve de pragmatisme, parfois vivement critiqué par une partie de l'opinion. En 2007, il refuse la demande d'adhésion à l'ONU formulée par Taïwan, rappelant l'appartenance de l'île à la République Populaire de Chine. Il présentera par la suite ses excuses, reconnaissant qu'il était allé trop loin dans sa formulation, mais justifiant son propos qu'une adhésion de Taïwan à l'ONU constituerait une provocation pour Pékin. La Chine, quant à elle, semble satisfaite de la nomination de Ban Ki-moon et annonce soutenir le Secrétaire général, considérant que l'Asie sera ainsi mieux représentée. Cette bonne entente a valu à Ban Ki-moon de féliciter l'Empire du Milieu pour son multilatéralisme, mais également, de pouvoir négocier avec celui-ci, à plusieurs reprises, sur des sujets cruciaux. Lorsque les manifestations éclatent en 2014 à Hong Kong, Ban Ki-moon reste néanmoins prudent et appelle à une solution pacifique de cette "affaire intérieure".

Le bilan des deux mandats (2007-2016) de Ban Ki-moon reste pour le moins critiquable puisque le contexte international n'a cessé de se détériorer, résultant de la crise économique de 2008, de la dégradation des relations sino-américaines ainsi que de la fracture entre la Russie et l'Occident. Ban Ki-moon a pour le moins réussi, pour un temps, à consolider les relations diplomatiques au sein de l'Asie de l'Est.

par Loukiane DOUCET

Infographie



Les pays d'Asie de l'Est

CHINE



Population : 1 412 360 000 habitants
PIB : 17 759 307 millions de \$
PIB/hab. en PPA : 19 410,64 \$/hab.
Budget militaire : 242 409 millions de \$



JAPON

Population : 125 681 593 habitants
PIB : 5 005 537 millions de \$
PIB/hab. en PPA : 45 224,30 \$/hab.
Budget militaire : 48 079 millions de \$

CORÉE DU NORD



Population : 25 971 909 habitants
PIB : NC
PIB/hab. en PPA : NC
Budget militaire : NC



CORÉE DU SUD

Population : 51 744 876 habitants
PIB : 1 810 966 millions de \$
PIB/hab. en PPA : 48 859,94 \$/hab.
Budget militaire : 42 991 millions de \$

MONGOLIE



Population : 3 347 782 habitants

PIB : 16 810 millions de \$

PIB/hab. en PPA : 14 260,30 \$/hab.

Budget militaire : 90 millions de \$



TAÏWAN

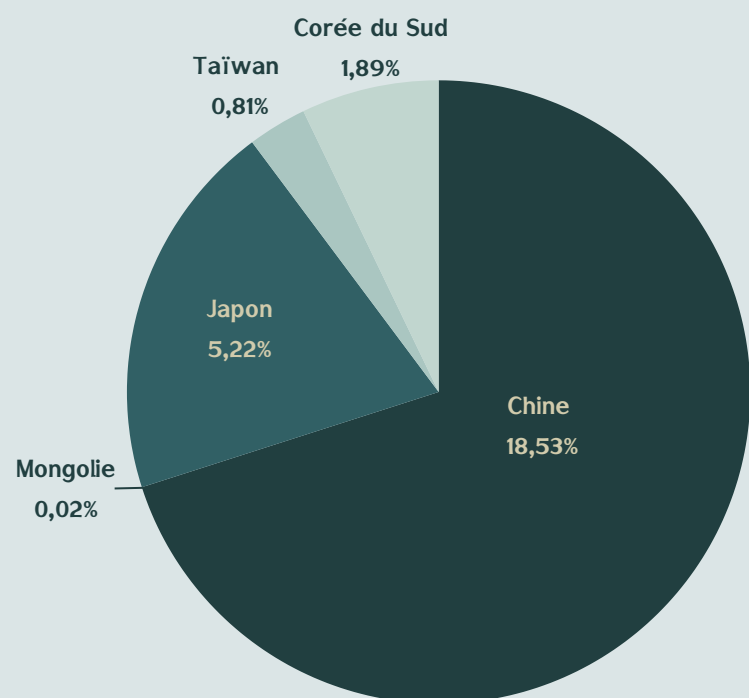
Population : 23 816 775 habitants

PIB : 775 741 millions de \$

PIB/hab. en PPA : 62 964,62 \$/hab.

Budget militaire : 16 164 millions de \$

GRAPHIQUES



Part des pays d'Asie de l'Est dans le PIB mondial en 2021



Part des exportations de la Chine vers ses principaux partenaires commerciaux en 2022



La diplomatie en Asie de l'Est

**La Chine et ses régions administratives
spéciales – Hong Kong et Macao**
par Loukiane DOUCET

11 – 23

**Entre apaisement et austérité : les
moteurs et obstacles de la réconciliation
intercoréenne au niveau bilatéral et
international**
par Mathilda PRADAL

24 – 40

**Nouvelle stratégie de défense pour le
Japon : un tournant pour l'équilibre
sécuritaire de la région ?**
par Clarisse REBOUL

41 – 51

La Chine et ses régions administratives spéciales

Hong Kong et Macao

“Hong Kong, monstre sacré de l'univers” (1), s'émerveillait Joseph Kessel en 1957. Il décrivait l'atmosphère pittoresque de ce territoire britannique, devenue le terrain d'un affrontement idéologique majeur depuis son retour dans le giron chinois. En face de la presqu'île de Kowloon, la minuscule Macao, longtemps sous domination portugaise, semble quant à elle s'accommoder de la reprise en main par Pékin. Ces deux anciennes colonies européennes, rendues à la Chine au tournant du XXIème siècle, sont les seules à bénéficier du statut de régions administratives spéciales de la Chine. Similaires à bien des égards, les sociétés hongkongaise et macanaise n'en demeurent pas moins distinctes avec leurs spécificités propres, notamment dans leur rapport avec la Chine continentale. Aussi, l'analyse des liens qui unissent la Chine à Hong Kong et Macao,

est-elle nécessaire pour comprendre le défi majeur pour Pékin dans l'adoption de sa politique d'une seule Chine et dans le développement de sa puissance face à l'Occident ?

Cet article s'appuie sur une étude comparative scrupuleuse des spécificités de chacune des régions administratives spéciales, à travers l'analyse de nombreux documents officiels, complétée par une littérature abondante d'articles de presse et de livres. Un soin particulier a été apporté à la diversité des sources, issues du monde anglophone et chinois, pour garantir une relative neutralité.

La colonisation et l'administration coloniale de Hong Kong et Macao

Les Portugais furent les premiers à se rendre en Asie au début du XVIème siècle

pour commercer. Ils établirent un comptoir commercial à Macao en 1533, payant un tribut en argent pour la location de la terre aux Chinois (2). Leur présence était tolérée, et dans une certaine mesure appréciée, puisque les Portugais combattaient les pirates et enrichissaient les élites. Macao était alors un port commercial opéré à la fois par les Chinois et les Portugais, sans que ces derniers n'aient eu à employer la force pour s'implanter. Les Britanniques arrivèrent plus tardivement, attirés par le commerce lucratif du thé et de l'opium. Contrairement aux Portugais, les Britanniques profitèrent de leur supériorité technologique, héritée de la première révolution industrielle et de l'affaiblissement de la dynastie Qing, pour inonder d'opium la Chine. Une drogue interdite dans l'Empire chinois qui ne tarda pas à faire des ravages, provoquant la colère des élites et le déclenchement de la première guerre de l'opium (1839-1842). Celle-ci se conclut par la signature du traité de Nankin, imposant la cession de Hong Kong ainsi que des avantages commerciaux aux Britanniques. Profitant de l'affaiblissement de l'empire Qing, en proie à la révolte de Taiping, les Britanniques engagèrent la Chine dans une seconde guerre de l'opium (1856-1860) à laquelle prirent part les autres puissances européennes et les États-Unis. La Chine dut une nouvelle fois consentir à des concessions, dont la cession perpétuelle de la péninsule de Kowloon faisant face à l'île de Hong Kong. Les Portugais également profitèrent de ce contexte colonial pour renforcer leur emprise sur Macao en signant le traité de Pékin en 1887. Face à l'explosion démographique de Hong Kong et Macao, la Grande-Bretagne imposa à la Chine, en

1898, la signature d'une nouvelle convention pour agrandir sa colonie, lui donnant un bail de 99 ans sur les Nouveaux Territoires.

Au cours du XX^{ème} siècle, les deux colonies virent la montée progressive de l'opposition à l'administration coloniale et la dénonciation de l'impérialisme. Sous le régime dictatorial de Salazar (1932-1968), anti-communiste, les relations entre la nouvelle République Populaire de Chine et le Portugal se sont dégradées davantage. En 1966, l'incident 12-3 crispa davantage les relations. Un accord secret fut signé, reconnaissant la souveraineté de la Chine sur Macao et mettant fin de facto aux prétentions coloniales portugaises. Dans le même temps, les Britanniques furent confrontés à la contestation lors des émeutes du Star Ferry en 1966 et l'insurrection maoïste l'année suivante, qui ira jusqu'au sac de l'ambassade de Grande-Bretagne à Pékin. L'administration britannique entreprit des réformes populaires et, malgré l'amélioration de la situation économique dans les années 1970, l'échéance de la rétrocession en 1997 amena Londres et Pékin à s'engager dans des négociations pour établir les conditions du retour de Hong Kong sous contrôle chinois.

Les négociations pour la rétrocession : la création des deux Régions Administratives Spéciales (RAS).

Dans les années 1980-1990, se sont déroulées les négociations sur la rétrocession de Hong Kong et Macao par les puissances coloniales à la Chine. En 1972, la Chine avait adressé au Comité Spécial de la Décolonisation de l'ONU une lettre demandant le retrait de Macao et

Hong Kong de la liste des colonies, insistant sur la primauté de la souveraineté chinoise dans la résolution de la question de ces territoires. Une décennie plus tard, la Constitution de 1982 instaurait, dans son article 31, la possibilité pour la RPC de créer des Régions Administratives Spéciales (RAS), selon le principe “un pays, deux systèmes”. Très vite, c’est ce statut qui a permis aux anciennes puissances coloniales et au gouvernement communiste chinois de trouver un compromis. La création des RAS de Hong Kong et Macao devant leur permettre de jouir d’une autonomie partielle et de droits tels qu’édictees dans la Loi fondamentale.

En 1982, Margaret Thatcher se rendit à Pékin pour y rencontrer son homologue chinois. Le bail de 99 ans, conclu en 1898 pour les Nouveaux Territoires, était sur le point de s’achever et il apparaissait urgent de négocier les modalités de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, prévue en 1997, afin de rassurer les milieux d’affaires. Au début des années 1980, la Chine se préoccupait davantage de la question taïwanaise et proposa, en septembre 1981, un plan en 9 points à Taipei pour une réunification pacifique permettant à l’île de maintenir son système économique et social ainsi que ses forces armées. Le plan qui donnait à Taïwan la possibilité de jouir d’une haute autonomie selon le principe “d’un pays, deux systèmes”, fut néanmoins rejeté. Pékin se tourna alors vers les deux colonies européennes et réemploya ce principe afin de l’appliquer à Hong Kong en amendant sa constitution avec l’article 31, définissant le statut de région administrative spéciale. La Chine souhaitait laver l’humiliation du colonialisme et uni-

fier le pays, tandis que la Grande-Bretagne entendait garantir la poursuite de ce qui avait fait le succès économique du port de Hong Kong. Londres souhaitait parvenir à un accord qui, reconnaissant la souveraineté chinoise, conserverait le droit pour les Britanniques d’administrer le territoire au-delà de 1997 et la continuation du capitalisme (3). Margaret Thatcher se heurta à l’intransigeance de Deng Xiaoping, refusant catégoriquement toute forme d’administration britannique au-delà de 1997. Avec la reprise de Hong Kong, il s’agissait pour la Chine communiste de laver l’affront des puissances coloniales et d’en finir avec les sympathisants de Chang Kai Chek (4). La Dame de fer dut finalement s’incliner devant le Petit Timonier, dont sa chute à sa sortie du Palais des peuples après d’âpres négociations à l’automne 1982, devait immortaliser à jamais la fin de l’ex-Empire britannique. Il fallu encore deux ans pour que les deux puissances parviennent à un compromis. Le 19 décembre 1984, Margaret Thatcher signa une déclaration commune avec le Secrétaire général du Parti Communiste Chinois (PCC), Zhao Ziyang, reconnaissant le principe “un pays, deux systèmes” et actant la future rétrocession au 1er juillet 1997 (5). Ce n’est que cinq ans plus tard que la Loi fondamentale, sorte de constitution de Hong Kong, fut rédigée par les deux parties. Dans le même temps eut lieu le massacre de Tiananmen, qui fit prendre conscience à nombreux hongkongais et observateurs, du risque qu’encourait Hong Kong en passant sous contrôle chinois. Pourtant, Pékin parvint finalement à inclure dans la Loi fondamentale l’article 23 qui lui permettrait par la suite d’asseoir son contrôle sur les sociétés hongkongaise et

macanaise :

“La Région administrative spéciale de Hong Kong adoptera ses propres lois pour interdire tout acte de trahison, de sécession, de sédition, de subversion contre le gouvernement populaire central, ou le vol de secrets d'État, pour interdire aux organisations ou organes politiques étrangers de mener des activités politiques dans la région et d'interdire aux organisations ou organes politiques de la région.” (6)

Puisque le système politique garantissait à Pékin un contrôle de l'exécutif, en nommant par exemple le chef exécutif de la RAS, cela revenait à donner au Parti Communiste Chinois le pouvoir d'édicter des lois de répression en cas de trouble et d'instaurer un contrôle de la population. Deng Xiaoping déclarait ainsi devant le comité de rédaction de la Loi fondamentale en 1987 :

“Nous leur permettrons de nous critiquer, mais si cela devait aboutir à des actions concertées et que Hong Kong se transforme en une base de subversion à l'encontre du continent sous couvert de démocratie, que devons-nous faire ? Nous devons alors intervenir.” (7)

Le 4 avril 1990, la Loi fondamentale fut édictée et prit acte lors de la rétrocession dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 1997. Entre temps, la population hongkongaise avait tenté de signifier son attachement à la démocratie, comme le montre l'élection législative de 1995, qui donna trois quarts des sièges du parlement provisoire au parti pro-démocratie.

De l'autre côté du delta de la Rivière des

Perles, Macao suivit le même destin et s'engagea dans la voie de la rétrocession. Depuis 1966, le Portugal n'était plus souverain à Macao et le ministre des Affaires Étrangères de Salazar, déclarait même : “Nous n'étions que les administrateurs d'une entreprise sous contrôle étranger” (8). Sans surprise, après la révolution des Œillets au Portugal et le mouvement de décolonisation, un “accord confidentiel” fut conclu avec la Chine en 1979, reconnaissant Macao comme territoire chinois sous administration portugaise. Le Portugal reconnaissait le principe d'une seule Chine et s'engageait à rendre Macao à la Chine.

Les négociations ne débutèrent qu'à partir du milieu des années 1980, après l'accord conclu entre la Chine et la Grande-Bretagne. Le principal désaccord entre la Chine et le Portugal tenait à la définition de la date de la rétrocession de Macao, puisque Pékin souhaitait la faire coïncider avec celle de Hong Kong tandis que le Portugal attendait de célébrer les 450 ans de la présence portugaise à Macao en 2007. Les pourparlers tentèrent d'obtenir des concessions de la Chine, et fixèrent finalement la date fatidique au 19 décembre 1999. La signature de la déclaration commune sino-portugaise du 13 avril 1987 permet d'entrevoir certaines différences notables avec celle sino-britannique.

Les deux déclarations, qui donnèrent naissance à la Loi fondamentale de Hong Kong en 1990, et celle de Macao en 1993, sont en grande partie similaires. Les deux déclarations s'accordent sur la nécessité de préserver les libertés fondamentales, de faire respecter la séparation des pouvoirs judiciaires, ainsi que la politique

de libre-échange. On note néanmoins que la déclaration sino-portugaise met l'accent sur le "respect de l'héritage culturel", tandis que celle sino-britannique s'attarde davantage sur la préservation du système économique "capitaliste" et financier ainsi que des libertés individuelles. Ces spécificités, anodines aux premiers abords, revêtent une importance capitale dans la compréhension des relations qui unissent aujourd'hui Macao et Hong Kong à la Chine continentale.

De plus, ces déclarations, par l'insistance faite au maintien du système économique et financier à Hong Kong et Macao, pourraient laisser croire à une victoire des anciennes puissances coloniales dans le processus de négociation. Pour autant, la création des deux RAS était censée répondre au besoin de développement de la Chine, en gardant une porte ouverte pour les investissements étrangers. La déclaration de Deng Xiaoping en 1988 suffit à expliciter la volonté du PCC et entrevoir les raisons des problèmes auxquels est confronté Hong Kong aujourd'hui :

"Nous avons solennellement promis que notre politique à l'égard de Hong Kong resterait inchangée pendant 50 ans après 1997. [...] Non seulement nous devons rassurer les habitants de Hong Kong, mais nous devons également tenir compte de la relation étroite entre la prospérité et la stabilité de Hong Kong et la stratégie de développement de la Chine. [...] Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul Hong Kong, mais nous prévoyons d'en construire plusieurs autres à l'intérieur du pays. En d'autres termes, pour atteindre l'objectif stratégique du développement, nous de-

vons nous ouvrir davantage au monde extérieur. [...] Outre un développement économique stable, Hong Kong a besoin d'un système politique stable. Comme je l'ai dit, Hong Kong a actuellement un système politique différent de celui de la Grande-Bretagne et des États-Unis, et il ne copiera pas non plus de système occidental à l'avenir. Copier arbitrairement les systèmes occidentaux provoquerait des troubles, ce qui serait très préjudiciable. Il s'agit d'un problème très concret et très grave. (9)"

Le miracle économique chinois : l'importance de Hong Kong et Macao

Dans les années 1950, Hong Kong entame une transition de son économie avec le développement d'une industrie légère à vocation exportatrice, la faisant entrer dans le club des quatre petits dragons asiatiques. À partir des années 1970, la restructuration de l'économie hongkongaise et sa spécialisation dans les services financiers, boursiers, d'assurance et de consultance, attira de plus en plus d'investissements. Les délocalisations hongkongaises se concentrèrent dans les ZES du Guangdong, et progressivement vers les provinces voisines du Fujian, Guangxi et Hainan. La réorganisation industrielle dans la région profita en grande partie à Hong Kong, qui pu concentrer son activité dans le domaine financier, tandis que le Guangdong servait d'espace de production. Dans le même temps, la colonie britannique attirait de nombreux migrants chinois, accélérant son urbanisation.

De l'autre côté de la baie, Macao s'est progressivement imposée comme la place forte de l'industrie des jeux. Les casinos

attirent toujours d'importants touristes, à la fois étrangers et chinois, heureux d'échapper pour un temps aux mesures économiques du gouvernement communiste. Toutefois, en tant que microéconomie typique, la structure économique de Macao est fragile et dépend fortement de l'industrie du jeu. Cette hyperspécialisation rend la croissance économique très volatile et réduit la capacité de la ville-État à répondre aux défis et aux risques, la rendant dépendante de l'aide financière de la Chine continentale. Depuis 2003 et la signature de l'accord de partenariat économique, les liens entre la Chine continentale et Macao n'ont cessé de se renforcer avec la signature de nombreux traités commerciaux, économiques et financiers (10). Au début de l'année 2020, confrontées à la crise du Covid 19, les autorités macanaises ont par ailleurs pris conscience de la nécessité de diversifier leurs activités. Aussi, le 1er novembre 2023, fut publié le premier plan de développement industriel systématique pour la diversification économique appropriée de Macao entre 2024 et 2028.

La prospérité de Hong Kong, et dans une moindre mesure de Macao, fut fondée sur un régime financier extrêmement libéral, accompagné d'une grande liberté d'expression. Les défenseurs des droits de l'homme et les démocrates de l'île de Hong Kong, qui se sont déjà battus pour arracher aux Britanniques un minimum de respect des règles démocratiques, craignent que les communistes conservent le premier et fassent fi de la seconde, rassurant ainsi la communauté économique internationale en gardant cette formidable pompe à finances, sans

laisser perdurer un "mauvais exemple" politique aux portes de la Chine continentale (11). Si au début du siècle, Hong Kong est une pièce maîtresse du développement économique de la Chine, la ville ne compte aujourd'hui plus que pour 3% du PIB chinois. Pour autant, Hong Kong représente un hub financier important comptabilisant deux tiers des investissements étrangers en Chine (12).

Malgré la contribution significative de Hong Kong et de Macao en matière d'investissements étrangers, la Chine, ayant déjà atteint un niveau de développement substantiel, cherche à consolider son contrôle sur les deux régions administratives spéciales. Ce faisant, elle cherche à maintenir le régime capitaliste libéral tout en limitant les libertés démocratiques.

La prise en main de Hong Kong et Macao par la Chine

Très vite après la rétrocession des anciennes colonies, le gouvernement central chinois a commencé à renforcer son emprise sur Hong Kong et Macao. L'influence grandissante de Pékin est notamment due à une cooptation des élites - les tycoons - et d'une dynamique d'intégration économique avec la province du Guangdong (13).

Dans le cas de Hong Kong, la prise en main par la Chine s'est faite dans la violence. Si une part de la société civile hongkongaise manifestait un fort nationalisme chinois dans les premières années après sa rétrocession - notamment avec la question de la souveraineté sur les îles Senkaku/Diaoyu (14) - l'opposition au régime communiste

n'a cessé de se renforcer au fur et à mesure des tentatives de Pékin pour reprendre en main Hong Kong. À de nombreuses reprises, le PCC s'est ingéré dans les affaires internes de Hong Kong et a progressivement pris le contrôle de l'appareil législatif et exécutif.

L'organisation des pouvoirs, à Hong Kong et Macao, telle que définie dans la Loi fondamentale, donne d'importants pouvoirs à Pékin dans la nomination de la moitié des membres du LegCo, le Conseil législatif, ainsi que du chef de l'exécutif. Le premier chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa - dont le nom évocateur signifie "construire la Chine" (15) - fut nommé par Pékin pour gouverner Hong Kong. Les manifestations annuelles en commémoration des massacres de Tiananmen, étaient vus d'un très mauvais œil par Pékin puisqu'interdites en Chine. Aussi, pour museler l'opposition, le gouvernement de Tung Chee-hwa proposa une loi anti-subversion qui fut très mal accueillie par l'opinion publique. Après une manifestation monstre de plus d'un demi-million de hongkongais, le peuple optint le retrait du projet de loi et la démission du chef de l'exécutif. Depuis lors, Pékin prenant conscience de la force de la société civile n'a cessé de renforcer sa mainmise sur Hong Kong à travers le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, qui interprète la Basic Law, en renforçant le rôle du Bureau de liaison du gouvernement central, soit le principal relai officiel du PCC à Hong Kong, ainsi qu'en ayant recours au "Front Uni, un réseau de partisans pro-Pékin au sein de la société civile (16)."

Depuis le début de la décennie 2010, l'intervention du gouvernement central

dans la vie politique à Hong Kong s'est intensifiée. Une réforme électorale controversée ainsi qu'un programme "d'éducation patriotique", rencontrèrent une vive opposition de la part de la société civile, et notamment de la jeunesse. En 2013, le professeur Benny Tai proposa dans un article de mener une désobéissance civile de grande ampleur afin d'occuper Central - le quartier d'affaires de Hong Kong - afin d'obtenir du gouvernement le suffrage universel en vue des prochaines élections (17). Dans l'absence d'une réponse satisfaisante du gouvernement, l'occupation commença en septembre 2014, bientôt connue sous le nom de "Révolution des Parapluies". Cet événement ne fit qu'exacerber les préoccupations de Pékin et se traduisit par davantage d'opérations de coercition à l'encontre des opposants, et notamment à travers l'arme juridique. En 2015, ce sont cinq libraires qui sont emprisonnés et jugés coupables d'avoir publié des brûlots anti-gouvernement. Plus tard, Nathan Law, Alex Chow et Joshua Wong - jeunes meneurs de la révolte populaire - sont condamnés à plusieurs mois de prison. La Chine continentale passe également par les médias, avec le rachat par le milliardaire Jack Ma, fondateur d'Alibaba, du quotidien *South China Morning Post* afin de donner une image plus positive de la Chine (18).

En 2019, Hong Kong a été le théâtre de nouvelles manifestations massives déclenchées par une proposition d'amendement de Carrie Lam autorisant l'extradition vers la Chine. L'objectif initial de cette loi était de résoudre l'affaire Chan Tong-Kai, accusé du meurtre de sa compagne à Taipei. Cependant, l'opposition s'est rapidement formée, craignant

que Pékin n'utilise cette loi pour extraditer des personnes vers la Chine continentale. La mobilisation a atteint un niveau sans précédent, avec deux millions de personnes descendant dans les rues, accusant Carrie Lam d'abandonner Hong Kong à la Chine et mettant ainsi fin, de facto, à l'autonomie relative prévue jusqu'en 2047. L'occupation du LegCo début juillet par les manifestants et les nombreuses dégradations, ont exacerbé les tensions entre les forces de l'ordre et la population. Les affrontements sont violents - notamment en raison de l'apparition de groupes pro-Pékin - faisant un mort du côté des manifestants et des centaines de blessés (19). Dans le havre embaumé, dont les brises de mer dispersaient autrefois les arômes de la jungle fleurie, règnent désormais les effluves poivrées des gaz lacrymogènes. La situation a atteint un tournant le 16 novembre 2019, lorsque les soldats de l'Armée de libération ont été déployés pour nettoyer les rues, en violation de l'article 14 de la Loi fondamentale de Hong Kong, qui exige une sollicitation du LegCo pour toute intervention militaire. Pour autant, Carrie Lam avait déjà déclaré l'état d'urgence le 4 octobre, en raison notamment de l'émergence du Covid 19, et donné au gouvernement central chinois un pouvoir quasi-total sur Hong Kong. Les manifestations se sont poursuivies, et la tension s'est accentuée lorsque l'Assemblée populaire chinoise a adopté une loi sur la sécurité nationale (LSN) en juin 2020, contournant les autorités locales.

La loi sur la sécurité nationale a introduit de nouvelles institutions pour gérer les questions de sécurité à Hong Kong, donnant à la Chine une influence directe

et régulière sur la politique locale. Elle a créé l'*Office for Safeguarding National Security of the Central People's Government in the HKSAR* et le *Committee for Safeguarding National Security*, tous deux supervisant la sécurité nationale à Hong Kong (20). La LSN vise à lutter contre la sécession, la subversion, les activités terroristes et la collusion avec des puissances étrangères. Cette loi a été utilisée pour arrêter des politiciens, disqualifier des candidats aux élections et contrôler les médias. Les réformes électorales ultérieures ont renforcé le pouvoir du comité d'élection, donnant aux pro-Pékin une influence accrue au LegCo. La répression s'est également étendue aux médias, avec la fermeture d'Apple Daily en juin 2021.

Alors qu'au sein de la société pluraliste de Hong Kong, une opposition politique subsiste, Macao est déjà complètement subordonnée (21). La loi sur la sécurité nationale (LSN) a été adoptée sans accrocs en 2009, et aucune réaction aux émeutes de Hong Kong en 2019 n'a eu lieu. La passivité apparente de Macao vis-à-vis de l'emprise de la Chine continentale s'explique en partie par l'histoire de sa rétrocession singulièrement différente de celle de Hong Kong, mais également par un rapport de force trop inégal. La Chine s'est appuyée dès le milieu du XIX^{ème} siècle sur la diaspora chinoise et a gagné en influence avec l'action subversive du Front Uni. Aussi, lorsque Joseph Kessel discute avec un administrateur de Taïpa à Macao en 1957, celui-ci lui explique : "Nous sommes forcés - la Chine est trop proche et trop puissante - de tolérer les communistes, leurs syndicats et même leurs drapeaux" (22). De plus, la question des droits humains n'est pas la même à

Macao, puisque contrairement à la version sino-britannique, la loi fondamentale de Macao inclut des garanties supplémentaires contre les "traitements inhumains", ainsi que le droit à l'Habeas corpus, qui sont des droits au Royaume-Uni, mais dont étrangement Hong Kong est dépourvue.

Comme l'a montré le professeur Chou, de l'Université de Macao, la Chine continentale s'est appuyée sur les grands groupes d'intérêt pour s'immiscer dans la vie politique de Macao. Au fil des élections, les élites chinoises, qui dirigeaient les groupes d'intérêt favorables à Pékin, ont progressivement remplacé les Portugais et les Macanais et sont devenus la principale force au sein du corps législatif. De plus, le système électoral macanais rend difficile l'ascension politique de ceux qui ne sont pas soutenus par les groupes d'intérêt,, transformant peu à peu la ville en une extension des autorités de Pékin (23). Le gouvernement chinois et la population de Macao s'accommodent donc d'une bonne relation de voisinage, chacun étant prêt à faire des concessions, d'autant plus que Macao constitue une porte ouverte pour le gouvernement chinois sur le Portugal et le monde lusophone (24).

Depuis 2003, le Forum de Macao a permis à la Chine de renforcer ses liens avec les dix pays lusophones, et notamment le Brésil. Reliée au projet des Nouvelles Routes de la Soie, Macao est un tremplin pour le développement des liens commerciaux et économiques avec les pays lusophones, ainsi qu'avec le reste de l'Asie. Dans cette perspective, Pékin continue de financer le développement économique de la baie et vise à faire se

rapprocher Hong Kong et Macao pour créer un cercle économique vertueux. En 2017, un Accord de partenariat économique renforcé entre les régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao fut signé, facilitant de surcroît l'implantation d'entreprises chinoises à Hong Kong depuis Macao. Les investissements du PCC répondent à une logique d'assimilation, comme ce fut le cas pour le pont Hong Kong-Zhuhai-Macao, inauguré en 2018, et symbole de la politique "un pays, deux systèmes". Cette infrastructure a permis à la Chine de créer une nouvelle coopération régionale dans le cadre des Nouvelles Routes de la Soie en s'appuyant sur le développement de Hong Kong et Macao (25). La Chine tente ainsi d'agir dans le secteur économique et financier afin de renforcer son emprise sur Hong Kong depuis Macao et d'en finir avec l'opposition hongkongaise qu'elle juge alimentée par l'Occident.

Hong Kong ou le bras de fer avec l'Occident

Depuis le début des manifestations pro-démocratie à Hong Kong, le gouvernement central a accusé l'Occident, et notamment les États-Unis, d'être responsable d'une tentative de déstabilisation. Lors des manifestations de 2019, ayant reçu le soutien des États-Unis, la ministre des Affaires Étrangères chinoises, Hua Chunying, a décrété en conférence de presse : "Comme vous le savez tous, elles - les protestations violentes - sont en quelque sorte l'œuvre des États-Unis. (26)"

L'état d'urgence, décrété en janvier 2020 à Hong Kong pour lutter contre la conta-

mination au Covid 19, a mis fin aux manifestations. À partir de ce moment-là, la contestation devenue trop dangereuse à Hong Kong en raison de la répression sévère des nouvelles lois de sécurité nationale, semble s'être enracinée à l'étranger. Les organisations Hong Kong Democracy Council et Hong Kong Watch ont vu le jour, respectivement aux États-Unis et en Grande-Bretagne, afin de "s'exprimer au nom de Hong Kong pour défendre ses libertés fondamentales et ses droits de l'homme" (27).

Les États également prennent des dispositions avec, dès juillet 2020, la déclaration par l'administration Trump de l'état d'urgence nationale. Jugeant que Hong Kong n'est plus suffisamment autonome pour justifier une différence de traitement par rapport à la République Populaire de Chine, les États-Unis ont annoncé lever des sanctions (28). Cette urgence nationale, "face à la menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité nationale, la politique étrangère et l'économie des États-Unis que constitue la situation relative à Hong Kong", a été prolongée par Joe Biden jusqu'en juin 2024. En Grande-Bretagne, la lutte contre le gouvernement chinois s'est cristallisée autour de Jimmy Lai, le fondateur du périodique Apple Daily, fermé depuis 2021, et inculpé pour son soutien aux manifestations. Détenu depuis 2020, et encourant une peine d'emprisonnement à vie d'après la LSN pour des faits de "conspiration" et de "collusion avec des puissances étrangères", son procès a débuté en décembre 2023. Le magnat est accusé d'avoir donné des ordres et fourni un soutien financier à l'organisation Stand With Hong Kong Fight For Freedom

(SWHK) pour démarcher des gouvernements étrangers afin qu'ils demandent des sanctions internationales contre Hong Kong. Sa rencontre avec Mike Pence et Mike Pompeo en 2021 ne semble pas jouer en sa faveur. Pour autant, David Cameron, le ministre des Affaires Étrangères britanniques, a appelé à sa libération en décembre 2023 (29).

La question de Hong Kong alimente également des débats à l'échelle internationale. Le Conseil économique et social de l'ONU a rendu un rapport en mars 2023 sur la Chine, dans lequel il dénonce le traitement réservé à Hong Kong. Ce rapport enjoint Hong Kong de coopérer avec la Chine afin de réviser la LSN de 2020 pour "garantir pleinement l'indépendance du pouvoir judiciaire, et de veiller à ce que la législation sur la sécurité nationale ne soit pas utilisée de manière arbitraire pour entraver la justice" (30). Enfin, on constate que la lutte pour la démocratie à Hong Kong s'est exportée à l'étranger puisque le Parlement européen a condamné les tentatives des autorités chinoises de cibler les communautés de la diaspora de Hong Kong au sein de l'UE (31). En septembre 2023, ce sont les locaux du Bureau économique et commercial de Hong Kong à Londres qui ont été vandalisés et l'emblème de la RAS dégradé, un acte délibérément malveillant condamné par Mao Ning lors d'une conférence de presse (32).

Pour Pékin, le soutien apporté au mouvement démocratique n'est qu'un prétexte pour déstabiliser le pouvoir chinois, puisque sous le régime colonial britannique, Hong Kong n'avait pas d'institutions démocratiques. Le gouver-

neur était nommé par la Couronne et le Conseil législatif, non élu, n'avait pas les mêmes pouvoirs qu'aujourd'hui (33). Les autorités britanniques auraient donc introduit à la hâte la démocratie avant la rétrocession pour garder une certaine influence sur l'île. S'il est vrai que le LegCo avait pendant un temps davantage de pouvoir sur l'exécutif qu'à l'époque coloniale, cette affirmation n'est plus d'actualité. Pékin a réussi à s'imposer durablement, notamment en faisant passer une loi en 2021, diminuant drastiquement le nombre de parlementaires élus, de 50% à 22%, le reste des sièges étant pourvus par le gouvernement central.

Conclusion

La création des deux régions administratives autonomes était censée garantir le respect de l'autonomie de Hong Kong et Macao pour une durée de cinquante ans. Finalement, le développement économique rapide, et la volonté du pouvoir "d'unir la Chine", ont accéléré la reprise en main des deux régions administratives spéciales. Usant des moyens légaux à sa disposition ainsi que de manœuvres subreptices d'influence, Pékin a pris le contrôle de Hong Kong et Macao. Pour autant, si la stratégie semble gagnante aujourd'hui, l'opposition de Hong Kong aux tentatives du gouvernement de restreindre les libertés ont porté l'attention du monde sur la Chine, ce qui contraint encore davantage son plan de réunification avec Taïwan. La question de la réconciliation avec Taïwan semblait pour un temps envisageable, après que la Chine eut donné des gages de bonnes volontés en 2003. Les événements ré-

cents de Hong Kong et l'élection taïwanaise, remportée pour la troisième fois par le Parti Démocrate Progressiste, ne semblent pas aller dans cette voie. Enfin, le durcissement de la législation à Hong Kong laisse présager qu'il sera difficile pour la société civile de manifester son opposition à l'avenir.

par Loukiane DOUCET

Références

- (1) Kessel, Joseph. Hong-Kong et Macao. Gallimard, Folio, 1957/2022. p.38.
- (2) Buhi, Jason. Global Constitutional Narratives of Autonomous Regions: The Constitutional History of Macau. Routledge, 2021. p.1-21.
- (3) Bougon, François. Hong Kong, l'insoumise : De la perle de l'Orient à l'emprise chinoise. Tallandier, 2020. p.196.
- (4) Ibid, p.201.
- (5) Joint Declaration of the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Government of the People's Republic of China on the Question of Hong Kong, 1984.
- (6) The Basic Law of the Hong Kong Special Administrative Region of the People's Republic of China, adopted 1990/promulgated 1997.
- (7) Cité dans Hong Kong, l'insoumise, p.217.
- (8) Cité dans The Constitutional History of Macao, p.145.
- (9) Deng Xiaoping. "We Should Draw on the Experience of Other Countries", June 3, 1988 (consulté sur le site "The Selected Works of Deng Xiaoping" le 25/12/23).
- (10) Government of the Macao Special Administrative Region - Economic and Technological Development Bureau (site internet).
- (11) Le Monde, "Hong Kong sous la férule chinoise", 12 décembre 1996.
- (12) Hong Kong, l'insoumise, p.243.
- (13) Colin, Sébastien, La Chine et ses frontières. Armand Colin Editeur, 2011. p.90-98.
- (14) Ibid.
- (15) Wang, Zhaohua. Hong-Kong Chine. Orléans : Fab Lettr'im. Thierry Associates, 1996, p.31.
- (16) Lee, Eliza W.Y. "United Front, Clientelism, and Indirect Rule" dans Journal of Contemporary China, n°29:125, 2020. p.763-75.
- (17) Kan, Karita. "Occupy Central and Constitutional Reform in Hong Kong", dans China perspectives, n°2013/3, p.73-78.

(18) Hong Kong, l'insoumise, p.239.

(19) South China Morning Post, "China's Rebel City: The Hong Kong Protests," Documentary youtube 2021.

(20) Karmazin, Ales. "The Hong Kong National Security Law and the Changing Character of Rule in the China-Hong Kong Relationship" dans China Report: A Journal of East Asian Studies, Vol 59, n°1, février 2023. p.25-39.

(21) Chou, Bill K. P., "Interest Group Politics in Macau after Handover," dans Journal of Contemporary China, 14:43, 2005, 191-206.

(22) Hong-Kong et Macao, p.202.

(23) Chou, Bill K. P., "Interest Group Politics in Macau after Handover," dans Journal of Contemporary China, 14:43, 2005, 191-206.

(24) Macao Magazine, "Twenty years of Forum Macao", 16 june 2023.

(25) Zhang, Wenjing. "The Influence of Hong Kong-Zhuhai-Macao Bridge on the Development of Urban Agglomeration in the Pearl River Delta," Hindawi, 2022. p1-13.

(26) Foreign Ministry Spokesperson Hua Chunying's Regular Press Conference on July 30, 2019, 2019/07/30, consulté sur le site de l'ambassade de la République Populaire de Chine en Suède.

(27) site officiel Hong Kong Watch.

(28) Executive Order 13936 of July 14, 2020, The White House.

(29) The Guardian, "David Cameron calls on Hong Kong to release Jimmy Lai", 17 december 2023.

(30) Conseil économique et social (ONU), Observations finales concernant le troisième rapport périodique de la Chine (y compris Hong Kong (Chine) et Macao (Chine)), 22 mars 2023,(E/C.12/CHN/CO/3).

(31) European Parliament, Deterioration of fundamental freedoms in Hong Kong, notably the case of Jimmy Lai (2023/2737(RSP)), resolution of 15 June 2023.

(32) Conférence de presse du 5 septembre 2023 tenue par la porte-parole du ministère des Affaires étrangères Mao Ning. Consultable sur le site de l'Ambassade de la République Populaire de Chine en République Française, 2023-09-05.

Entre apaisement et austérité : Les moteurs et obstacles de la réconciliation intercoréenne au niveau bilatéral et international

Introduction

“End the Korean War, Peace now!” (1)

Séoul, 22 juillet 2023. Des milliers de manifestants, coréens et étrangers, défilent dans les rues. Ils arborent des slogans appelant à rétablir la paix sur leur péninsule. Sous la chaleur torride et l'humidité étouffante de l'été coréen, ils se rendent sur l'immense place Gwanghwamun. Celle-ci s'étale du splendide palais royal Gyeongbok, jusqu'à l'imposante statue de l'amiral Yi Sun Shin, héros national ayant repoussé l'invasion japonaise pendant la dynastie Joseon. Ces manifestants, qui préfèrent la qualification de militants pour la paix, s'assoient au centre de la place à même le sol, autour de la célèbre figure du roi Sejong le Grand,

créateur de l'alphabet national coréen Hangeul. La Maison Bleue, siège du pouvoir sud-coréen, est à peine visible au loin. C'est entouré de ces vestiges témoignant d'un pays autrefois unifié et harmonieux qu'ils commémorent les 70 ans de la fin de la Guerre de Corée, divisant leur pays jusqu'alors : le 27 juillet 1953 était signé l'accord de l'armistice à Panmunjom.

Si le cortège de militants s'accompagne chaleureusement de musique et de danse, il dénonce pourtant, une menace de guerre sans précédent. (1) Et pour cause, quelques heures plus tôt le même jour Pyongyang tire plusieurs missiles de croisière en direction de la Mer Jaune, séparant la Corée de la Chine. Au moins une vingtaine d'autres missiles de dif-

férentes portées ont été tirés au cours de l'année 2023. (2) Alors que Kim Jong Un accélère sa course à l'armement, la presse étrangère occidentale est en émoi. Elle clame que les relations Nord-Sud se dégradent à une vitesse alarmante et que la diplomatie est « au point mort ». (3) Cependant, du côté de la Corée du Sud, les efforts diplomatiques ne s'amenuisent pas. Suite à trois années de relations intercoréennes « glacées » (3), le nouveau président conservateur Yoon Suk Yeol, entré en fonction en mai 2022, se montre plus ferme et déterminé que son prédécesseur démocrate. Son discours en août 2023 face au Congrès américain montre clairement qu'il se positionne auprès des États-Unis, alors que la Chine continue de soutenir son allié stratégique nord-coréen. (4) Après plus d'un an de mandat, la tension et la peur d'une attaque nord-coréenne ne s'atténuent pas, tout comme l'espoir d'une réconciliation, comme le montrent les discours d'activistes pour la paix du 22 juillet dernier. (1)

Les 70 ans qui ont suivis l'accord de l'armistice ont vu s'alterner de nombreuses périodes de détente et d'austérité plus ou moins longues entre les deux frères coréens. Bien que les relations actuelles fin 2023 s'érodent, il est difficile d'asserter que celles-ci poursuivront cette voie ou s'amélioreront au cours des mois prochains. Néanmoins, nous pouvons identifier quels sont les facteurs qui conduisent à une escalade des tensions et ceux qui les apaisent, ainsi que les facteurs de réussite ou d'échec des initiatives de réconciliation. Cet article analyse la réconciliation intercoréenne sur deux niveaux, bilatéral entre les deux Corées et international.

I - Niveau intercoréen

1 - Rappel historique et Conférence de Genève

Pour comprendre les dynamiques actuelles et les difficultés de la réconciliation des deux Corées, il est intéressant de revenir sur les premières négociations de l'après-guerre, et notamment sur la Conférence de Genève en 1954, moment décisif qui a échoué à unifier la péninsule.

« Le conflit armé a été terminé, il n'a pas été résolu » (5)

Si les militants du 22 juillet dernier réclament la fin de la guerre, c'est parce qu'il n'existe à ce jour aucun traité de paix entre les deux pays. Ces derniers sont donc officiellement toujours en guerre. Seul un accord d'armistice militaire obtenu après 2 ans et 17 jours de négociation a mené à la fin des hostilités en 1953. S'il conclut la Guerre de Corée, il ne résout en rien le problème de la division de la péninsule qui reste de vigueur depuis 1948. Depuis lors, le Nord comme le Sud revendiquent la souveraineté sur l'entièreté de la péninsule. L'ONU et les États-Unis organisent des élections au Sud pendant que l'Union Soviétique instaure un régime socialiste au Nord.

Le sort des deux Corées semble atteindre un point de non-retour lors de la Conférence de Genève en 1954. Celle-ci a pour but de régler les conflits de l'ancienne Indochine et de la Corée. Elle réunit tous les belligérants de la Guerre de Corée, soit les 16 alliés mandatés par l'ONU et le bloc communiste. La Corée du Nord propose un plan pour réunifier pacifiquement la péninsule : des élections afin

de constituer un gouvernement unifié et le retrait des forces étrangères, alors que Séoul appelle au maintien des forces américaines. Les jours passent sans que les négociations concernant la supervision des élections n'avancent. En effet, les communistes n'acceptent qu'un « *organe de surveillance composé à parts égales de communistes et de non-communistes* » (6) supervise les élections alors que Séoul demande le retrait de toute force communiste du territoire et des élections sous l'égide de l'ONU uniquement. Dans un télégramme adressé à la délégation américaine, Séoul fait savoir que le Président de l'époque Lee Seung Man juge inacceptable la proposition du Nord et appelle la délégation sud-coréenne à se retirer des négociations sans plus tarder, avant que les « *communistes (ne réussissent à) obscurcir les problèmes et diviser les alliés* ». (6)

En somme, les efforts d'unification des communistes, de la Corée du Nord, de l'ONU et des 16 alliés n'ont finalement pas abouti. Nous pouvons identifier plusieurs raisons du refus de la Corée du Sud d'accepter la proposition du Nord. La raison officielle est la peur de l'influence communiste dans les élections. En plus de cela, la Corée du Sud venait de signer un traité d'assistance mutuelle avec les États-Unis le 7 août 1953, soit quelques jours seulement après l'armistice de Panmunjom. A contrario, la Corée du Nord ne fait à l'époque partie d'aucun pacte militaire que ce soit avec l'URSS ou la Chine de Mao Zedong. (5) Séoul préfère alors les avantages d'être sous l'aile d'un puissant allié pour assurer sa protection et son bon développement économique et militaire. Ce refus peut également tirer sa source de tensions politiques internes,

notamment de la volonté de Lee Seung Man, Premier Président de la République de Corée élu en 1948, de ne pas perdre le pouvoir après de nouvelles élections.

Ces raisons semblent toujours pertinentes au cours des décennies suivantes marquées par un fort sentiment anti-communiste, le régime autoritaire de Park Chung Hee et la forte instabilité politique des années 80. Un saut dans le temps nous permet d'explorer de nouveaux facteurs de montée des tensions ou d'apaisement qui accompagnent la 6ème République et la démocratisation du pays.

2 - Convergences et divergences dans les mandats présidentiels de la 6ème République en Corée du Sud

En 1988 Roh Tae Woo est le premier dirigeant sud-coréen à s'engager aussi activement pour une unification qu'il pensait pouvoir avoir lieu avant la fin du XXème siècle. (7) De son mandat découle la première Loi sur les échanges et la coopération intercoréenne de 1990. (8) Ces années marquent la reprise du dialogue entre les deux Corées, amenant des résultats positifs comme l'accord d'assistance mutuelle pour la réconciliation, non-agression, échanges et coopération en 1991. Cependant, si la politique en Corée du Nord reste stable due à la longévité au pouvoir de ses dirigeants, la manière dont la Corée du Sud traite avec son voisin du Nord est caractérisée par une certaine discontinuité du fait de la succession de présidents conservateurs et libéraux à la Maison Bleue.

Le tableau ci-dessous résume brièvement les mandats des présidences sud-coréennes de la 6ème République.

Roh Tae Woo 1988 – 1993	Kim Young Sam 1993-1998	Kim Dae Jung 1998-2003	Roh Moo Hyun 2003-2008	Lee Myung Bak 2008-2013	Park Geun Hye 2013-2017	Moon Jae In 2017-2022	Yoon Suk Yeol 2022-2027
Proposition de pourparlers avec le Nord Loi sur les échanges et la coopération intercoréenne 1990	Nordpolitik Crise nucléaire nord-coréenne de 1994	Politique du Rayon de Soleil 1er Sommet Intercoréen Début tourisme Mont Geumgang	Complexe de Kaesong 2ème Sommet Intercoréen 1er essai nucléaire nord-coréen	Vision 3000 Politique de sanction 2ème essai nucléaire	Dilemme du THAAD Politique d'équilibriste 3ème essai nucléaire	Déclaration Panmunjom Accord Militaire intercoréen Politique du Sud Jeux de Pyeongchang	Fin de l'accord militaire intercoréen Coopération Trilatérale Japon, Etats-Unis, Corée du Sud



Présidences conservatrices



Présidences démocrates

La réconciliation avec le voisin du Nord pour assurer la sécurité nationale est une constante dans tous les programmes de politique étrangère des gouvernements sud-coréens. Cependant, il existe deux grandes orientations de la politique étrangère coréenne au regard de Pyongyang. (9) L'une de ces visions repose sur la « *Politique de rayon de soleil* », une initiative progressiste de Kim Dae Jung, et qui fut reprise par Roh Moo Hyun et Moon Jae In, les présidents démocrates suivants. L'idée originale est de séparer les affaires politiques et militaires des affaires socio-économiques et de la coopération culturelle. Le but étant de créer une identité coréenne à travers la coopération dans divers domaines. Cette politique met également l'accent sur

l'aide économique à apporter au régime des Kim, en espérant que cela conduise à de meilleures relations et un ralentissement du programme nucléaire nord-coréen. (9) En effet, les chiffres de l'assistance humanitaire apportés uniquement par le gouvernement sud-coréen montrent que celle-ci a augmenté progressivement de 1999 à 2007, avec un pic atteignant environ 141 millions d'euros. (10)

Du côté des conservateurs, Roh Tae Woo et son successeur Kim Young Sam sont les premiers à se détacher de l'approche anti-communiste. Leurs efforts pour se montrer plus conciliants afin d'enranger le dialogue et la coopération commencent à payer. L'idée d'un premier sommet

intercoréen prend forme. Cependant, la première crise nucléaire de la Corée du Nord en 1994 change la donne. Dès lors, les programmes des conservateurs convergent en un même mot d'ordre : en priorité la dénucléarisation totale de la Corée du Nord, puis le dialogue et la coopération, pour finir sur une aide économique et humanitaire. Il en va ainsi pour la présidence de Lee Myung Back et sa vision « Denuclearization – Opening – 3000 » (9), celle de Park Geun Hye, et plus récemment Yoon Suk Yeol. En effet, les années des conservateurs Lee Myung Bak et Park Geun Hye sont vierges d'aide humanitaire pour Pyongyang. (10) Un autre point similaire entre tous les conservateurs est leur politique de sanction. Cette politique est un obstacle à la pacification de la péninsule car elle entraîne systématiquement une réplique de Kim Jong Un. Par exemple, lorsque Park Geun Hye soutenait les sanctions économiques de l'ONU en 2013, la Corée du Nord a suspendu toute activité économique avec Séoul.

Comme expliqué auparavant, pour les démocrates et libéraux sud-coréens, la coopération, le dialogue et l'engagement avec la Corée du Nord viennent avant la dénucléarisation. Ainsi, sous la politique du rayon de soleil, de nombreux efforts de collaboration sur le plan culturel et sportif, touristique et économique ont vu le jour. 653 projets intercoréens sont approuvés en 20 ans, nombreux sous gouvernance des démocrates et nettement moins sous investiture de conservateurs. Le ministère n'a pas retenu de nouveaux projets sous le Président Yoon. (11) Cette politique conciliante et engageante des démocrates est un grand

avancement dans le processus de réconciliation grâce à ses projets conjoint avec Pyongyang. En revanche, plusieurs projets, dont ceux présentés ci-dessous, virent au drame et produisent l'effet inverse que celui intenté, devenant des obstacles à la réconciliation.

3 - Initiatives de coopération mises en place

La première année du mandat de Kim Dae Jung est marquée par un premier projet de collaboration intercoréenne : la station balnéaire du Mont Geumgang. Pour la première fois depuis la fin de la guerre des ressortissants de Corée du Sud sont autorisés à entrer en territoire nord-coréen. D'après les chiffres du ministère de l'Unification sud-coréen, près de 2 millions de touristes sont partis en excursion depuis l'ouverture du complexe en 1998 jusqu'en 2009 où le nombre de touristes chute à 0. (11) Il est intéressant de se demander quel a été le facteur de succès initial de ce projet, puis le facteur de son échec. Tout d'abord, ce projet est mutuellement bénéfique pour les deux Corées. Les bâtiments sont financés par le Sud. Les touristes rapportent de l'argent au gouvernement de Kim Jong Un tout en véhiculant une image plus positive de ce pays fermé au monde. Pour Séoul c'est un espoir d'avancer sur le processus de réconciliation. Le facteur d'échec, soit le décès d'une touriste Sud-coréenne abattue par un garde Nord-coréen, est un accident, du moins selon les versions officielles. Un autre facteur est la mauvaise volonté de la Corée du Nord lorsqu'elle décide de ressusciter le complexe et de détruire ses bâtiments. Séoul dénonce des « *mesures unilatérales*

unilatérales du Nord sur les droits de propriété de la société » (12) Hyundai Asan qui avait construit la station. Alors que l'entreprise et le gouvernement proposent de discuter de la « direction d'un nouveau développement » pour ce site, le gouvernement du Nord leur répond ne pas souhaiter participer à des négociations. (13)

Sous le mandat du libéraliste Roh Moo Hyun, en 2004, les deux Corées souhaitent développer leurs relations économiques autour du prometteur district industriel de Kaesong. Le Comité de gestion présente le projet comme un « espace miraculeux » promouvant la prospérité économique et la paix. (14) De nouveau, le facteur de réussite est la capacité à faire des concessions des deux côtés. La Corée du Nord accepte que 125 entreprises sud-coréennes dans divers domaines s'y implantent. En retour, celles-ci emploient près de 55 000 travailleurs Nord-coréens dont le salaire, qui est cinq fois moins élevé qu'au Sud, est versé directement au gouvernement. Économiquement parlant, cet échange est intéressant, avec une production cumulée s'élevant à 3.2 milliards de dollars en 2015. (14) Le facteur d'échec de ce projet est la poursuite de la nucléarisation menée par Pyongyang. En 2016, la Maison Bleue suspend toute activité économique après le lancement du satellite de reconnaissance KMS-4 par Kim Jong Un. L'instauration du Bureau de Liaison Intercoréen suscite l'espoir de poursuivre les négociations, mais celui-ci se fait finalement exploser par Pyongyang en 2020.

Parmi les seuls 6 projets intercoréens

approuvés en 2018 figure les Jeux Olympiques d'Hiver de Pyeongchang pendant lesquels les deux Corées se sont unies pour former une seule équipe féminine de hockey sur glace. L'orchestre nord-coréen Samjiyeon était également convié, interprétant autant d'airs sud-coréens que nord-coréens. Par ailleurs, l'année 2018 fut significative pour les relations intercoréennes notamment avec le troisième sommet intercoréen à Panmunjom, sept ans après la dernière rencontre inter-étatique. Depuis lors, les deux Corées ont régulièrement échangé des artistes pour des concerts et autres événements. Comme le fait remarquer l'auteur Peter Moody, le sport et la musique peuvent servir d'ouverture diplomatique. (15) et améliorer la perception mutuelle des populations des deux Corées en les aidant à mieux se connaître. Ces politiques sont vulnérables aux représailles de la Corée du Nord lorsque cette dernière subit des sanctions de son voisin du Sud.

Jusqu'à présent, l'article a passé en revue les orientations politiques des administrations sud-coréennes et leurs projets comme moteur ou obstacle de l'établissement de la paix entre les deux Corées. Pour mieux appréhender les dynamiques plus récentes, il est essentiel de se pencher sur le nouveau Président Yoon Suk Yeol élu en 2022 et voir en quoi son orientation se démarque de ses prédécesseurs, y compris de la faction conservatrice.

4 - Yoon Suk Yeol : regain des tensions avec les Kim ?

“North Korea [...] a direct challenge to world peace” (16)

L'administration de Yoon Suk Yeol identifie la Corée du Nord et la concurrence entre la Chine et les États-Unis dans la région comme une menace pour les intérêts nationaux sud-coréens. Selon lui, le programme de développement de missiles de Kim Jong Un est « une grave violation des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU ». (16) Sa stratégie de sécurité nationale publiée par son administration reprend des principes conservateurs dont la dénucléarisation totale de la péninsule comme priorité. Sa vision des négociations sur la dénucléarisation repose sur les « trois D » : « *deterrence, dissuasion, dialogue* ». (17) L'abandon de l'arme nucléaire précède même le dialogue. Lors de son discours d'investiture, Mr. Yoon exprime son intention de travailler avec la communauté internationale sur un plan audacieux d'aide pour renforcer l'économie de la Corée du Nord et améliorer la qualité de vie de sa population sous la condition que Kim Jong Un renonce à tout test de missile et nucléaire, et qu'il gèle indéfiniment sa nucléarisation. (18)

Comme ses prédécesseurs, Mr. Yoon adopte une politique de sanctions, mais se montre bien plus explicite et ferme que ces derniers dans leur application. Ainsi, il appelle les pays membres de l'ONU à se conformer aux sanctions du Conseil de Sécurité et à empêcher la Corée du Nord de « *voler des cryptomonnaies, d'envoyer des travailleurs à l'étranger, de procéder à des transbordement maritimes* » etc. (19)

De plus, il revient sur des accords obtenus difficilement par les démocrates. Par exemple, en octobre 2023, il annonce l'annulation partielle de l'accord militaire obtenu après le Sommet de Panmunjom en 2018 et qu'il juge non respecté par Pyongyang. (19-20) Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Les soldats stationnés dans la Zone Commune de Sécurité de la Zone Démilitarisée sont désormais armés de pistolets depuis mi-novembre. (21) Il est évident que les tensions entre les deux Corées montent sous le mandat de Yoon. Ses politiques et son ton provocateur sont de plus en plus un obstacle à l'apaisement entre les frères coréens.

La première partie de cet article montre que les relations bilatérales sont ponctuées de divers facteurs qui entravent ou encouragent le processus de réconciliation intercoréenne. Il est maintenant pertinent d'étudier les dynamiques de la pacification de la péninsule au niveau international, notamment par le prisme de la compétition régionale sino-américaine dans la région.

II - Réconciliation intercoréenne par le prisme d'acteurs internationaux

1 - Contexte : intérêts chinois et américains

« La réunification de la péninsule coréenne [doit se faire] de façon autonome. » (22)

Le premier article de la Déclaration conjointe du 15 juin 2000, produite à l'issue du premier sommet intercoréen, pose déjà un dilemme à la réconciliation coréenne. En effet, étant un des derniers bataillons chauds de la Guerre Froide, la

Guerre de Corée n'est pas qu'un conflit régional, mais bien un point de tension mondial où deux grands blocs, sino-soviétique et occidental, se sont fait face. De nos jours, la péninsule est toujours un point stratégique sous influence chinoise au Nord et américaine au Sud. De ce fait, le caractère autonome ou indépendant de leur réconciliation semble compromis par la présence très prononcée de ces grandes puissances.

Cette influence se traduit par une présence militaire accrue au Sud de la péninsule pour Washington et des relations économiques significatives. La Corée du Sud fait partie des 3 États ayant le plus de bases militaires américaines connues avec 73 bases, 26 000 troupes environ. (23) Économiquement parlant, la Corée du Sud reste relativement dépendante des marchés d'exportations et d'importations chinois et américains. En effet, en septembre 2023, les exportations coréennes vers la Chine continentale et Hong Kong représentaient un montant de 13 milliards de dollars, soit plus de 30% des exportations sud-coréennes au niveau mondial. La Chine est le premier marché sud-coréen, mais aussi son premier marché d'importations avec 30.9 milliards de dollars d'importations. Elle est suivie de très près par les États-Unis avec 10 milliards de dollars d'exportations et 5.06 milliards d'importations en septembre 2023. (24)

Quant à la Corée du Nord, la Chine est son premier importateur à hauteur de 56.3 millions de dollars, soit 30% des exportations nord-coréennes. Cependant, ces dernières ont chuté, passant de 2.72 milliards de dollars en 2016 à 181 millions en 2021. Excepté la Chine, ses

destinations concernent plusieurs pays africains dont le Sénégal et la Tanzanie, ainsi que la Pologne et l'Inde. Si ses marchés d'exportations sont diversifiés, la Chine est à l'origine de 96% de toutes ses importations, soit 271 millions de dollars en 2021. (25) Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, la Chine souhaite faire barrage à l'expansion de l'influence américaine et pose ses pions dans toute l'Asie Pacifique. La protection économique que la Chine adopte envers le régime de Kim jusqu'à présent est un moyen de pression crucial. La Chine ne souhaite pas perdre la Corée du Nord car elle la considère comme zone tampon bloquant l'expansion de l'influence américaine. Beijing n'a donc pas intérêt à encourager l'unification des deux Corées. La compétition sino-américaine dans la région Asie de l'Est est alors un obstacle à la réconciliation.

2 - Chine - Corée du Nord : un allié stratégique ou encombrant ?

À la question de savoir pourquoi Beijing entretient son allié qui impacte négativement sa crédibilité et perception aux yeux du monde, un argument autre que sa valeur géopolitique est la proximité géographique et idéologique. Il est possible que Xi Jinping se refuse à faire tomber un régime socialiste à parti unique similaire au sien. Cette solidarité socialiste peut lui apporter de la légitimité auprès de sa propre population, notamment auprès des jeunes chinois qui se montrent très patriotiques et admiratifs de Xi. Cependant, la Chine ne souhaite pas que son partenaire nord-coréen compromette ses intérêts stratégiques dans la région. Les premiers essais nucléaires en 2006 ont poussé la Chine à

altérer sa politique très protectrice envers son petit frère socialiste. (26) Depuis, elle soutient officiellement les sanctions du Conseil de Sécurité, mais ses actions font en sorte que ceux-ci ne déstabilisent pas pour autant le régime des Kim.

Après le quatrième test de missiles en 2016, Xi Jinping adopte une approche plus dure. Ses restrictions d'importations de certains produits nord-coréens, comme le pétrole raffiné, coïncident avec la chute drastique de -2.85 milliards de dollars cette même année. (25) Selon des chercheurs coréens et américains, cette nouvelle orientation politique chinoise trouve son explication dans la politique nucléaire « *agressive* » (26) du régime de Kim Jong Un et une perception de celui-ci qui se dégrade sans cesse aux yeux des chinois. Le changement progressif de la stratégie chinoise peut devenir sur le long terme un avantage pour la pacification intercoréenne. Pour le moment, malgré la détérioration des relations entre son pays et son protecteur chinois, Kim Jong Un n'en demeure pas moins déterminé à poursuivre sa politique nucléaire. Dans son discours lors de la parade militaire du 25 avril 2023, il s'en félicite et qualifie sa force nucléaire de « *symbole national* » (27). Il laisse entrevoir la possibilité d'en faire usage en cas de menace.

Néanmoins, la Chine reste le pays pouvant exercer le plus de pression politique et économique sur Pyongyang. De ce fait, les administrations présidentielles sud-coréennes perçoivent la Chine comme la source mais aussi la solution au problème nord-coréen. En septembre dernier, le Président Yoon a appelé le Premier Ministre Li Qiang à poursuivre les efforts de la Chine au sein

du Conseil de Sécurité. Du côté de Beijing, le discours sur la réconciliation coréenne reste très peu engageant. (28) D'après le Ministre des Affaires Étrangères Wang Yi, son pays est « *une force stabilisatrice en Asie du Nord-Est* » qui continuera à « *jouer un rôle constructif pour un apaisement de la situation sur la péninsule* ». (29) Il n'annonce aucune mesure concrète à prendre.

En somme, Beijing est un acteur clé dans les hauts et bas des relations intercoréennes. Elle exerce une pression cruciale sur son allié stratégique, mais détient également des leviers économiques et politiques sur la Corée du Sud, dont elle n'hésite pas à se servir en cas de désaccord. De ce fait, elle oblige la Maison Bleue à se montrer prudente dans ses interactions avec elle, son voisin et les États-Unis. La Chine est un obstacle mais a le potentiel pour devenir un jour une médiatrice entre les deux Corées.

3 - Corée du Sud : une politique d'équilibriste

Aux yeux des premiers dirigeants sud-coréens de la 6ème République l'alliance avec les États-Unis est indispensable pour parvenir à la paix et stabilité dans la région Est asiatique. À la sortie de la guerre froide, la Corée dit avoir besoin de la garantie nucléaire des États-Unis alors que la Corée du Nord commence à développer sa propre capacité nucléaire. Lors d'une conversation dans le Bureau Oval de la Maison Blanche en 1991, Roh Tae Woo confie à George H. W. Bush qu'il « [...] *espère que le partenariat États-Unis – Corée peut devenir comme celui des États-Unis – Grande Bretagne* ». (7) Il souligne que l'unification de la péninsule

est possible grâce à l'aide de son allié américain. Dans les 10 ans de gouvernance démocrate dans les années 2000 cette vision se dégrade peu à peu. À partir de la présidence de Roh Moo Hyun, Séoul adopte une attitude plus modérée et tente d'être moins dépendant de Washington. Pour les démocrates, se montrer plus autonome est un effort de leur pays pour améliorer les relations bilatérales avec le nord.

Tirailés par le besoin de maintenir les relations économiques significatives avec la Chine d'un côté, et leur sécurité à travers l'alliance avec les États-Unis de l'autre, les dirigeants sud-coréens ont choisi d'adopter une politique pragmatique et de balancer le rapport de force des deux grandes puissances en Asie de l'Est. Le dilemme du THAAD en 2016 est un excellent exemple de cette politique d'équilibriste. Le « Terminal High Altitude Area Defense » est un système de défense anti-missile américain dont le déploiement autour de Séoul avait outré la Chine. Cette dernière dénonçait que la portée du radar mettait en péril sa propre souveraineté et force de dissuasion nucléaire. Il s'en est suivi de lourdes sanctions économiques envers Séoul. Afin de limiter les conséquences, le gouvernement de Park Geun Hye et Moon Jae In a promis de ne pas déployer davantage le THAAD.

Outre l'épisode du THAAD, les administrations libérales de Kim Dae Jung, et plus tard de Moon Jae In se sont contentées de fermer les yeux sur les violations des droits de l'Homme commises par le régime nord-coréen et par la Chine. (9) Ainsi, la Corée du Sud ne souhaitait pas co-sponsoriser les résolu-

tions de l'ONU et se joindre aux initiatives lancées par d'autres pays dont le contenu dénonçait les abus du régime chinois, particulièrement concernant le sort des Ouïghours. Ironiquement, Moon Jae In était un juriste des droits de l'Homme en Corée du Sud avant de se lancer en politique. A contrario, dans son premier discours en tant que Président, Yoon s'engage à protéger et promouvoir les valeurs universelles et normes internationales basées sur la liberté et le respect des droits de l'Homme. Il estime qu'en tant que 10ème puissance économique mondiale, la communauté internationale attend de la Corée de jouer un rôle dans la protection de ces valeurs et de ne pas fermer les yeux sur cette « *situation horrible* ». (16)

Pour Yoon, la politique *aid now, rights later* ou *aid now, peace later* de ses prédécesseurs n'est plus de mise. Il n'est pas question pour lui de continuer une politique de rééquilibrage de l'influence chinoise et américaine sur la péninsule. En premier lieu, dès son discours d'inauguration, Mr. Yoon utilise un langage pro américain très explicite. Il n'hésite pas à employer des termes que Moon Jae In prenait soin d'éviter, comme « Indo-Pacific libre et ouvert ». Son discours face au Congrès américain en août 2023 commence par un long éloge des exploits américains pendant la Guerre de Corée. Il poursuit en se montrant en faveur de l'approfondissement de la coopération militaire avec les États-Unis et du déploiement du THAAD. (4) Ce dernier illustre à quel point la compétition sino-américaine est toujours autant saillante sur la péninsule. Cette compétition est présente sur la péninsule coréenne plus qu'ailleurs, ce qui constitue

un véritable frein à la réconciliation des deux Corées. Mais alors, se tourner vers d'autres acteurs serait-il un avantage dans l'avancée du processus de pacification ? C'est une question que se posent de plus en plus les présidences sud-coréennes.

4 - Vers de nouvelles perspectives et de nouveaux acteurs

Depuis la Politique du Sud de Moon Jae In, la Corée du Sud se tourne de plus en plus vers de nouveaux partenaires et les instances multilatérales pour ne pas rester dans une relation de dépendance avec Washington et diversifier ses alliés. Cette politique du Sud comprend de renforcer les relations avec l'Inde et l'ASEAN notamment. Yoon Suk Yeol semble également vouloir compter sur de nouveaux alliés au niveau bilatéral, trilatéral et avec les communautés régionales.

Dès son investiture, il émet le souhait d'améliorer les relations bilatérales Corée-Japon. Le Jour National de la Libération célébrant l'indépendance de la Corée du joug colonial japonais en 1945 fut pour lui l'occasion de réitérer ce souhait, en déclarant que le Japon est désormais un « partenaire » partageant les mêmes valeurs. (30) Quelques mois plus tôt, en mars 2023, Séoul a franchi un grand pas dans leurs relations bilatérales en annulant la décision de la Cour Suprême de faire payer des dommages et intérêts aux entreprises japonaises ayant exploité de force des travailleurs coréens pendant la guerre, décision qui avait grandement altéré les relations bilatérales. Le fond de compensation sera financé par des entreprises sud-coréen-

nes. (31) Les désaccords et disputes liées à l'occupation japonaise et à la guerre sont loin d'être tous résolus, mais les récents efforts de l'administration Yoon peuvent aider son pays à obtenir plus de soutien dans le processus de pacification.

Dans son discours d'ouverture du Sommet ASEAN-République de Corée en septembre 2023, Yoon Suk Yeol évoque fièrement le succès de sa rencontre avec le Président américain Mr. Biden et Premier Ministre Japonais Mr. Kishida à Camp David et se félicite d'une « nouvelle ère de coopération trilatérale ». (32) En effet, à l'occasion du premier Sommet Trilatéral, les trois dirigeants décident de « coordonner leur stratégie Indopacifique respectives et identifier de nouveaux domaines de coopération » notamment la défense. D'après le résumé du sommet publié par la Maison Blanche, ceux-ci comprennent l'échange de données sur les tirs de missiles balistiques et un groupe de travail dédié aux cyber activités de Pyongyang. (33) Yoon Suk Yeol n'hésite pas à répéter le terme de coopération trilatérale avec le Japon et les États-Unis en présence de la Chine lors du sommet de l'ASEAN +3. Il souligne tout de même l'importance de la coopération Chine-Japon-Corée du Sud. (34) Yoon émet le souhait de pouvoir compter sur la « détermination de la communauté internationale ». (16) Il entend par là plusieurs instances multilatérales comme l'ASEAN. Devant ce dernier, il tente de convaincre les pays du Sud-Est asiatique de redoubler d'efforts tout en leur rappelant que les essais de missiles du régime de Kim Jong Un sont une « menace existentielle » (16) qui les touchent autant qu'ils ne touchent la Corée du Sud. Outre l'ASEAN, la Corée a

décidé de rejoindre l'Accord de Partenariat Transpacifique, un traité de libre-échange entre certains pays des régions Asie-Pacifique et Amérique. Cette initiative pourrait être une étape dans la réduction de la dépendance économique du pays du Matin Frais envers la Chine. Par ailleurs, Séoul pourrait rejoindre d'autres groupes multilatéraux dans les prochaines années. Le gouvernement de Yoon souhaiterait rejoindre le Dialogue quadrilatéral pour la Sécurité dit QUAD. De plus, l'administration de Mr. Biden considère notamment l'inclure au sein des Five Eyes, une alliance de démocraties anglophones partageant des renseignements. Cependant rien n'est encore certain. Ces décisions altèreraient gravement ses relations avec Beijing.

Ces initiatives sur trois niveaux diplomatiques constituent de nouveaux espaces de dialogue possibles avec de nouveaux acteurs qui peuvent soutenir la politique de sanction de Yoon et renforcer la pression, non seulement sur la Corée du Nord, mais aussi sur la Chine. Sortir du contexte de compétition sino-américaine peut aussi être un moteur de la réconciliation intercoréenne.

Conclusion

L'étude de la réconciliation intercoréenne par le prisme de leur relation bilatérale et de leur relation avec des acteurs tiers révèle un processus très instable, alternant fréquemment des périodes d'apaisement et de montée des tensions. Au cours des 70 années d'après-guerre, la vision d'une péninsule en paix a évolué, de même que les conditions pour y parvenir. Les premières considérations

étaient d'ordre idéologiques et sécuritaires. La volonté de repousser l'avancée du communisme ou des États-Unis à tout prix et de se protéger grâce à un allié puissant a fait obstacle à une réunification coréenne dans le contexte de la Guerre Froide.

Dans les années 2000, des problématiques émergentes telles que le développement du programme nucléaire nord-coréen, ont engendré de nouveaux freins à un rapprochement intercoréen. De plus, les successions de mandats démocrates et conservateurs avec des méthodologies et conditions opposées compliquent et ralentissent son processus. L'influence importante de Beijing et de Washington dans la région pousse les Sud-coréens à faire des choix entre considérations politiques, conserver leurs alliances, et économiques, conserver leurs partenaires commerciaux. La Corée du Nord doit quant à elle choisir ou non de poursuivre sa course à l'armement, au risque de voir sa relation avec son grand-frère socialiste s'effriter.

La montée des tensions s'est accélérée depuis l'arrivée au pouvoir de Yoon Suk Yeol. Ce dernier, très peu apprécié du régime nord-coréen pour son discours franc et pro-américain, reçoit des réactions très négatives de Pyongyang, notamment de Kim Yo Jong, sœur du dirigeant actuel. La situation reste tendue alors que les militaires nord-coréens du village frontalier Panmunjom sont désormais armés. Un nouvel apaisement semble lointain et complexe. Dans le futur, les deux Corées devront compter davantage sur les plateformes de dialogues multilatérales plutôt que sur leur relation bilatérale pour d'abord ré-

duire les tensions actuelles, puis reprendre les négociations pour finalement achever leur processus de réconciliation pacifiquement.

par Mathilda PRADAL

Références

- (1) Korea Peace Appeal, 2023. 지금, 평화로! 함께여서 행복했습니다 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.endthekoreanwar.net/g/home/news/7/104> [consulté le 25 novembre 2023]
- (2) The CNS North Korea Missile Test Database. The Nuclear Threat Initiative [en ligne]. 28 avril 2023 [consulté le 25 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.nti.org/analysis/articles/cns-north-korea-missile-test-database/>
- (3) JUNG, Yeon Je. La Corée du Nord tire « plusieurs missiles de croisière » en mer Jaune. Le Temps. 22 juillet 2023. <https://www.letemps.ch/monde/la-coree-du-nord-tire-plusieurs-missiles-de-croisiere-en-mer-jaune>
- (4) CBS NEWS. South Korean President Yoon Suk Yeol addresses U.S. Congress | full video [vidéo]. YouTube. 27 avril 2023 [consulté le 25 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=614jiKgMhwg>
- (5) CUMIN, David. Retour sur la guerre de Corée. Hérodote [en ligne]. 2011, 141(2), 47 [consulté le 25 novembre 2023]. ISSN 1776-2987. Disponible sur : doi:10.3917/her.141.0047
- (6) DEPARTMENT OF STATE, OFFICE OF THE HISTORIAN. III. Proceedings of the Conference : Efforts to Reach an Agreed Position with the Republic of Korea ; Meetings with other Delegations ; Proposals on Korea by Various Delegations ; Issuance of the Declaration by the Sixteen ; Conclusion of the Conference (April 26–June 15). Foreign Relations of the United States, 1952–1954, The Geneva Conference, Volume XVI. <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1952-54v16/ch3>
- (7) NATIONAL SECURITY ARCHIVE. Memorandum of Conversation, Meeting with Roh Tae Woo, President of the Republic of Korea (S), July 2, 1991 [Memorandum of Conversation]. 2 juillet 1991. <https://nsarchive.gwu.edu/document/23925-memorandum-conversation-meeting-roh-tae-woo-president-republic-korea-s-july-2-1991>
- (8) CORÉE DU SUD. Korea Law Translation Center. INTER-KOREAN EXCHANGE AND COOPERATION ACT [en ligne]. Loi no 4239 du 1 août 1990 [consulté le 23 novembre 2023]. Disponible sur : https://elaw.klri.re.kr/eng_mobile/viewer.do?hseq=22377&type=part&key=1
- (9) B. MOSLER, Hannes. Lessons learned ? South Korea's Foreign Policy towards North Korea under the Moon Jae In Administration. Working Papers on East Asian Studies. University of Duisburg-Essen, Institute of East Asian Studies, 2022, No.132, 5–27.

- (10) Humanitarian Cooperation. Ministry of Unification [en ligne]. [consulté le 26 novembre 2023]. Disponible sur : https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/relations/statistics/humanitarian/
- (11) Inter-Korean Exchanges & Cooperation. Ministry of Unification [en ligne]. [consulté le 21 novembre 2023]. Disponible sur : https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/relations/statistics/exchanges/
- (12) ROK Government proposes to hold working-level talks to discuss Mount Geumgang tour issues [communiqué de presse]. 28 octobre 2019 [consulté le 26 novembre 2023]. https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/news/releases/?boardId=bbs_0000000000000034&mode=view&cntId=54220&category=&pageIdx=1
- (13) North Korea responds to ROK's proposal to hold talks on Mount Geumgang tour issues [communiqué de presse]. 29 octobre 2019 [consulté le 26 novembre 2023]. Disponible sur : https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/news/releases/?boardId=bbs_0000000000000034&mode=view&cntId=54221&category=&pageIdx=1
- (14) 개성공업지구지원재단 개성공업지구관리위원회, 2015. 개성공업지구지원재단 [en ligne]. [consulté le 25 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.kidmac.or.kr/index>
(Comité de Gestion du Complexe Industriel de Kaesong)
- (15) MOODY, Peter. Evolving Strategies at Reconciliation Inter-Korean Sport and Music Diplomacy in Historical Perspective. International Journal of Sociology, Psychology, and Cultural Studies, Culture and Empathy. 20 décembre 2019, 2(4), 251–278. ISSN
- (16) OFFICE OF THE PRESIDENT REPUBLIC OF KOREA. Remarks by President Yoon Suk Yeol at the East Asia Summit [en ligne]. 7 septembre 2023 [consulté le 28 novembre 2023]. Disponible sur : <https://eng.president.go.kr/speeches/KPrayKMS>
- (17) HAN, Dong-Ho et al. KOREA INSTITUTE FOR NATIONAL UNIFICATION. Unification and North Korea Policy of the Yoon Suk Yeol Administration : Implementing Government Tasks. Juin 2023. Study Series 23-05.
- (18) WION. Watch : South Korea's new President Yoon Suk-yeol speaks on North Korea's nuclear weapons program [vidéo]. YouTube. 10 mai 2022 [consulté le 21 nov. 2023]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=eDOWYsIZRKk>
- (19) 정책홍보담당관 MINISTRY OF NATIONAL DEFENSE. “Punishment is containment, and containment is peace” to emphasize military readiness posture. 26 octobre 2023.

(20) KIM, Kun Hee. Le nouveau ministre de la Défense cherchera la suspension de l'accord militaire intercoréen | AGENCE DE PRESSE YONHAP. [en ligne]. [10-10-2023] [consulté le 29 nov. 2023]. Disponible sur : <https://fr.yna.co.kr/view/AFR20231010001500884>

(21) JSA : les soldats nord-coréens sont armés. KBS WORLD Radio [en ligne]. 28 novembre 2023 [consulté le 1 décembre 2023]. Disponible sur : http://world.kbs.co.kr/service/news_view.htm?lang=f&Seq_Code=84594

(22) Peace, A New Future. 2000, dépasser le mur [en ligne]. Disponible sur : <https://french.korea.net/Government/Current-Affairs/National-Affairs/view;jsessionid=e7dC2frfz-RuArMzPBWcGDec.node20?subId=694&affairId=756&articleId=40530>

(23) Map of the Week : Mapping the Global U.S. Military Bootprint. UBIQUE American Geographical Society [en ligne]. 5 novembre 2023 [consulté le 30 nov 2023]. Disponible sur : <https://ubique.americangeo.org/map-of-the-week/map-of-the-week-mapping-the-global-u-s-military-bootprint/>

(24) S.Korea. The Observatory of Economic Complexity [en ligne]. Octobre 2023 [consulté le 2 décembre 2023]. Disponible sur : <https://oec.world/en/profile/country/kor?deltaTimeSelector1=deltaTime4&yearSelector1=2018>

(25) N.Korea. The Observatory of Economic Complexity, 2021 [en ligne]. [consulté le 2 décembre 2023]. Disponible sur : <https://oec.world/en/profile/country/prk>

(26) LI Wenxin, KIM Ji Young, 2020. Not a Blood alliance anymore : China's evolving policy toward UN sanctions on North Korea, Contemporary Security Policy, Vol.41, No.4, p.610-631

(27) WASHINGTON POST, 2022. "North Korea leader threatens nuclear strikes if provoked", [en ligne]. [consulté le 4 déc. 2023] <https://www.washingtonpost.com/world/2022/04/26/north-korea-parade-nuclear-weapons-icbm/>

(28) REUTERS, 2023 South Korea's Yoon urges China to do more to address North Korea threat [en ligne]. [consulté le 2 déc. 2023]. Disponible sur : <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/skoreas-yoon-says-rules-based-order-crucial-south-china-sea-2023-09-07/>

(29) MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA. « Wang Yi rencontre le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, Park Jin » [communiqué de presse]. 26 novembre 2023 [consulté le 28 nov. 2023]. https://www.mfa.gov.cn/fra/gjhdq/yz/1236/1238/202311/t20231127_11187719.html

(30) ARIRANG NEWS, 2023. Yoon calls Japan partner on Liberation Day and underscores differences between democracy and totalitarianism [en ligne]. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=-ln1_k-ROM

(31) WASHINGTON POST, 2023. "South Korea to compensate victims of Japan's wartime forced labor", [en ligne]. [consulté le 28 nov. 2023] <https://www.washingtonpost.com/world/2023/03/06/south-korea-japan-forced-labor-compensation/>

(32) OFFICE OF THE PRESIDENT REPUBLIC OF KOREA. Opening Remarks by President Yoon Suk Yeol at the ASEAN- Republic of Korea Summit [en ligne]. 6 septembre 2023 [consulté le 28 nov. 2023]. Disponible sur : <https://eng.president.go.kr/speeches/mx8Yb1hF>

(33) THE WHITE HOUSE. Fact Sheet : The Trilateral Leaders' Summit at Camp David [en ligne]. 18 août 2023 [consulté le 4 déc. 2023]. <https://eng.president.go.kr/speeches/xL1s1Kdp>

(34) OFFICE OF THE PRESIDENT REPUBLIC OF KOREA. Opening Remarks by President Yoon Suk Yeol at the ASEAN Plus Three Summit [en ligne]. 9 septembre 2023 [consulté le 28 nov. 2023]. Disponible sur : <https://eng.president.go.kr/speeches/xL1s1Kdp>

(35) Other : CVCE, Texte de l'accord d armistice en Corée (Panmunjom, 27 juillet 1953) en ligne]. 03 Juillet 2015 [consulté le 21 nov. 2023]. https://www.cvce.eu/obj/texte_de_l_accord_d_armistice_en_coree_panmunjeom_27_juillet_1953-fr-b21a8096-9d5d-44f3-a754-f10117089f32.html

(36) KIM, Heung Kyu, 2020. China's Evolving North Korea Policy, Institute for Security & Development Policy Focus Asia Perspective and Analysis, p.1-8.

Nouvelle stratégie de défense pour le Japon :

Un tournant pour l'équilibre sécuritaire de la région ?

Introduction

« *The most challenging regional security environment since World War II* ».

Voilà les termes employés par l'actuel Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, en décembre 2022, dans sa nouvelle stratégie de défense relative aux tensions croissantes entre l'Asie du Nord-Est et la première menace sécuritaire qui lui fait face, le géant chinois. Trois documents initialement publiés en 2022 ont marqué une adaptation à l'environnement national et ses nouveaux axes de tension. La National Security Strategy (NSS), la National Defense Strategy (NDS) et le National Defense Program (NDP), ont ser-

vi de tremplin à Tokyo pour fixer de nouvelles ambitions dans son secteur de la défense.

La justification des propos de Fumio Kishida ? L'important budget militaire chinois, les progrès technologiques permis par la fusion des capacités civiles et militaires et par l'acquisition de nouveaux moyens tels que les missiles hyper-soniques, et l'absence totale de transparence relative à cette ascension fulgurante. Face à ce décalage grandissant entre les acteurs de l'échiquier que forme l'Asie, le 28 juillet 2023, le gouver-

nement japonais publie un Livre Blanc sur la défense qui confirme la volonté de remilitarisation du pays.

Le réarmement du Japon n'est pas un phénomène nouveau : à l'issue de sa capitulation face aux États-Unis en 1945, Tokyo subissait une réduction drastique de ses forces militaires pour ne plus posséder qu'une capacité défensive de son territoire, remettant ainsi sa sécurité entre les mains des États-Unis (1). Le pays ne dispose ainsi pas d'une armée mais d'une force d'autodéfense. Mais depuis plusieurs décennies, un revirement progressif se constate venant du gouvernement nippon : au regard de ces changements progressifs se constate une nouvelle stratégie à part entière, déroulée par le Japon, qui marque un tournant pour l'équation de sécurité de la région. Cette transformation de la politique de défense et les changements anticipés au sein des forces d'autodéfense japonaises surviennent dans un contexte de rivalité entre les principales puissances mondiales et d'une militarisation de plus en plus prononcée dans la région. De quelle manière dès lors les tensions actuelles en Asie de l'Est marquent-elles un tournant pour la stratégie de défense du Japon, et ipso facto pour la structure de la coopération pour la sécurité régionale ?

Tensions actuelles dans la zone : un Japon isolé

Le Livre blanc publié par le Japon dénonce, dès ses premières lignes, les situations de la Chine, de la Russie et de la Corée du Nord comme constituant une « nouvelle ère de crise » mondiale.

Yasukazu Hamada, ministre japonais de la défense, mentionne les tensions autour du Japon comme justifiant une nouvelle stratégie de dissuasion face à ses adversaires, essentielle à la diplomatie et à la paix internationale.

En effet, l'agression par la Russie de l'Ukraine en 2022 marque un tournant pour l'équilibre sécuritaire international : la crise taïwanaise de 2022 et le déclenchement de la guerre en Ukraine ont accéléré la volonté de réarmement du Japon.

Aligné sur les nations occidentales dans le conflit ukrainien, Tokyo s'inquiète en effet du renforcement des liens entre la Chine et la Russie, particulièrement par la jonction des routes de navigation entre la flotte militaire de chacun de ces deux États depuis octobre 2021. La proximité de la Russie à ses frontières et de son recours à la violence à l'échelle internationale alerte également, le Japon dénonçant une tendance à l'augmentation de l'activité des forces armées et nucléaires russes à proximité de son territoire. Des litiges territoriaux concernant les îles Kunashiri, revendiquées par les deux parties, mènent à des tensions supplémentaires, puisqu'en avril 2022, la flotte russe du Pacifique a testé des missiles Kalibr dans la mer du Japon durant des opérations conjointes nippo-américaines dans la zone (2). Ainsi, ces menaces extérieures et la manière dont elles sont considérées ont justifié, selon Yasukazu Hamada, une normalisation de la défense nippone (3).

En ce qui concerne la Corée du Nord, la question de sa nucléarisation, ses nombreux tests de missiles balistiques et les menaces grandissantes en provenance de Pyongyang, ajoutent des

préoccupations substantielles. Ces préoccupations, explicitement évoquées par le Japon depuis la création de la SSN en 2013, soulignent la menace grave et immédiate que représentent les essais nord-coréens pour la sécurité régionale. Les activités incessantes de la Corée du Nord perturbent la stratégie d'auto-défense du Japon et posent de nouveaux défis en matière de collecte d'informations, d'alerte précoce et d'interception des missiles.

En outre, la Corée du Nord a rompu, le 24 mars 2022, le moratoire qu'elle respectait depuis 2017, en lançant un missile balistique intercontinental arrivé en zone maritime économique exclusive du Japon.

Enfin, concernant la Chine, perçue comme la principale menace, les ambitions de Pékin en mer de Chine et dans le Pacifique, sa croissance économique et militaire fulgurante, ainsi que sa position de plus en plus affirmée sur la question taïwanaise suscitent des craintes majeures. La Chine renforce rapidement ses capacités militaires tant sur le plan qualitatif que quantitatif, incluant ses forces nucléaires et ses missiles, tout en persistant et en imposant ses modifications unilatérales dans les mers alentours. Le Japon continue à dénoncer le manque de transparence de la politique de défense chinoise et s'inquiète de l'importante croissance du budget militaire de son voisin, atteignant au moins 250 milliards de dollars américains par an, soit cinq fois le budget japonais (4).

De plus, les exercices militaires chinois d'envergure autour de Taïwan, en août 2022, et les accrochages fréquents en

mer de Chine orientale exacerbent les tensions et accentuent l'idée d'une bipolarisation au sein de la zone (5). Les contentieux majeurs entre le Japon et la Chine portent sur les îles Senkaku et leurs ressources en hydrocarbures. Le Japon a exprimé de vives inquiétudes face aux mouvements de la garde côtière chinoise aux alentours des îles Senkaku. La Chine y applique la technique dite du « Salami », consistant à mener des actions militaires prévisibles et répétées dans une zone, afin d'éviter une réaction massive de la part de la communauté internationale, tout en légitimant progressivement une influence sur le territoire revendiqué. La Chine tente ainsi de banaliser sa présence quasi permanente autour des îles Senkaku, que le Japon qualifie de tentative de prise de contrôle *de facto*.

La Chine est aujourd'hui clairement identifiée comme la principale menace pour la sécurité japonaise, jouant un rôle majeur dans cette nouvelle stratégie de défense. L'expansion rapide des capacités militaires chinoises, y compris son arsenal nucléaire, ses activités provocatrices dans divers domaines, et la pression croissante sur Taïwan, constituent des motifs sérieux d'inquiétude. La volonté de Xi Jinping de réviser l'ordre international en faveur des intérêts chinois suscite des préoccupations majeures selon le Département de la Défense des États-Unis. Tokyo affirme que Pékin «poursuit et amplifie ses changements unilatéraux du statu quo par la force» dans les mers de Chine orientale et méridionale, une accusation qui traverse l'ensemble du document.

Le Japon se retrouve ainsi entouré, dans cet environnement aux menaces grandissantes, sans allié réel de proximité géographique.

Un déplacement des puissances remettant en question les traditions pacifistes du Japon : un appel urgent à une implication renforcée ?

Face à ces nombreuses tensions et ces menaces imminentes dans la zone de l'Asie du Nord-Est, le Japon dit demeurer « fermement attaché au respect de l'État de droit et au règlement des différends [...] par la voie pacifique et diplomatique » (6). Les termes de cette déclaration sont teintés d'histoire : le Japon sort en effet progressivement d'une hibernation militaire, née à la suite de sa défaite de 1945. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en 1947, le Japon s'est vu imposer à la suite de sa défaite par le vainqueur américain une Constitution dite pacifiste. Les termes de l'article 9 indiquent que le « peuple japonais renonce à jamais à la guerre » et que, pour ce faire, « il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre », tout ceci dans l'aspiration à une paix internationale. Cet article a ensuite servi de fondements aux limites diplomatiques et normatives relatives à la défense nipponne. En 1954 s'ajoute à ce texte constitutionnel le principe de non-usage de la légitime défense collective, puis en 1976, l'adoption d'une convention politique limite le budget de la défense à un plafond équivalent à 1% du PIB.

Cette paralysie liée à l'interprétation pa-

cifiste de la défense japonaise a notamment accentué la dégradation de l'environnement sécuritaire du Japon, face aux ambitions régionales grandissantes de la Chine, dont l'augmentation du budget militaire augmentait progressivement chaque année. Concrètement, alors qu'en 2000, les budgets de défense nippons et chinois étaient équivalents, en 2020, Pékin investit apparemment quasiment cinq fois plus que Tokyo dans sa défense (7). Avec une flotte de plus de 425 navires de guerre, 72 sous-marins et 7 en construction, la marine chinoise est à présent considérée comme la seconde marine la plus puissante derrière l'US Navy. Face à la menace grandissante que constitue ainsi la Chine aux yeux du gouvernement japonais, s'est mis en marche un assouplissement progressif de ce principe constitutionnel dans une tentative de réduction du décalage sécuritaire existant entre les deux pays.

En effet, depuis plusieurs décennies déjà, le Japon s'oriente progressivement vers une interprétation moins rigide et stricte de cette norme constitutionnelle. Le schéma nippon consiste à adapter son système de défense aux conditions de son environnement. Ainsi, dans l'après guerre froide, les menaces régionales ont eu pour réponse un renforcement des capacités militaires de la péninsule dans le cadre de l'alliance avec les États-Unis. De même, la menace Nord-coréenne, illustrée par la crise nucléaire de 1993-1994, a justifié le développement d'un système multicouche de défense anti-missile (3). Les menaces extérieures ont ainsi déjà joué un rôle par le passé, dans le revirement stratégique de la défense du Japon.

Avec l'arrivée, en 2012, du premier ministre Shinzo Abe, le Japon entame une trajectoire de défense davantage assumée, dans une volonté de voir l'armée japonaise se distancer seulement de ses missions d'autodéfense.

Le 1er juillet 2014, une décision du conseil des ministres modifie la politique de la défense du Japon d'après-guerre, en révisant l'interprétation d'une partie de l'article 9. Le projet de révision se dirige vers une normalisation de l'utilisation des armes. Cette décision, adoptée à l'occasion du 60e anniversaire de la création des « Forces d'autodéfense », marque un tournant majeur en ce qu'elle permet à l'armée de participer à des opérations militaires extérieures afin d'aider des alliés, au premier rang desquels les États-Unis.

Par la suite, le 27 avril 2015, de nouvelles lignes directrices relatives à la coopération militaire dans l'alliance nippo-américaine sont approuvées, comprenant l'implication plus significative des Forces d'Auto Défense du Japon dans ladite alliance.

Une nouvelle défense pour une montée en puissance du Japon ?

Ainsi, publié par le Ministère de la Défense nippon le 28 juillet 2023, le Livre Blanc présente de nouveaux points focaux de stratégie de défense. Les axes principaux de cette nouvelle stratégie naissent de l'intention nippone d'augmenter ses capacités offensives, et de renforcer ses alliances avec les États-Unis et d'autres « pays partageant les mêmes idées » dans la région, dans un souci de coopération stratégique. Selon ce Livre Blanc, trois objectifs de défense

sont établis par le Japon : influencer l'environnement sécuritaire régional ; se préparer à réagir face à d'éventuels changements unilatéraux du statu quo par la force ; et prévoir les perturbations envisageables en cas d'invasion. En d'autres termes, Tokyo vise à développer la capacité militaire de dissuader d'autres nations, plutôt que de simplement présenter des pouvoirs d'auto-défense.

Ainsi, Tokyo s'engage à porter les dépenses militaires entre 2023 et 2027 à 43 000 milliards de yens (300 milliards de dollars), soit une augmentation de 56,5% par rapport à la période quinquennale précédente. Le Livre Blanc indique que toutes les mesures nécessaires seront prises pour que le niveau du budget consacré au renforcement des capacités de défense et aux initiatives complémentaires atteigne 2% du PIB de l'année 2022, alors qu'il est actuellement de 1%, plafond imposé depuis la Convention politique de 1976. Cet objectif sera atteint grâce à des dépenses supplémentaires pour les garde-côtes, les infrastructures et la recherche technologique. Dans le cadre de la stratégie militaire révisée du Japon, le gouvernement créera de nouveaux mécanismes pour intégrer les dépenses et les opérations supplémentaires de secteurs distincts dans ses forces armées.

Le Japon, affirmant résolument son engagement en matière de défense aérienne et antimissile, se tourne vers un système intégré, mobilisant des ressources terrestres, navales, aériennes et de cybersécurité. Cette orienta-

tion stratégique est marquée par la création imminente d'un Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) interarmées japonais, qui vise à renforcer la coordination constante avec les forces américaines, soulignant ainsi une collaboration étroite et renforcée.

Un changement significatif s'opère également dans la doctrine de cyberdéfense japonaise, caractérisé par une transition vers une posture offensive visant à anticiper les attaques cyber. Cette initiative prévoit un quintuplement des effectifs chargés de la cyberdéfense, portant leur nombre à 4 000 experts cyber au sein des forces d'autodéfense d'ici 2027. Cette décision marque un pas décisif dans la préparation du Japon face aux menaces cybernétiques émergentes. Simultanément, le Japon engage une évolution substantielle en renforçant une force de défense multi-domaines, illustrée par la transformation des Forces d'autodéfense aériennes (FAA) en Forces aériennes et spatiales. Cette transformation dénote une adaptation proactive aux évolutions contemporaines, notamment l'importance accrue des capacités spatiales dans le domaine de la défense.

Ainsi, les nouvelles orientations du Japon en matière de défense démontrent une approche holistique, intégrant diverses dimensions et technologies pour répondre aux défis complexes et émergents en matière de sécurité nationale. Ces changements stratégiques témoignent d'une vision proactive visant à assurer la sécurité du Japon dans un environnement géopolitique en constante évolution (8).

Une large part du nouveau budget sera par exemple consacrée à l'acquisition d'une capacité de frappe à longue distance. Le Japon insiste sur le caractère toujours exclusivement défensif de sa politique de défense, mais, dans un objectif de dissuasion, et pour répondre au développement des capacités de ses adversaires, le Japon considère nécessaire de se doter des moyens de frapper le territoire ennemi depuis son propre territoire en cas de première frappe contre lui. Stratégiquement, l'objectif est de ralentir la décision de l'adversaire (9).

L'axe principal de cette nouvelle stratégie de défense repose enfin sur les forces navales japonaises, en pleine modernisation, atout majeur du pays pour défendre ses nombreuses îles et servir cette capacité de contre-attaque dont il veut désormais se doter. C'est dans cette idée que le Japon a mis en service ses deux plus gros navires, des porte-hélicoptères qui ont été modifiés depuis 2021 pour pouvoir également accueillir des avions F-35 Lightning II, développés par un constructeur américain Lockheed Martin : pour autant ces navires n'ont pas été rebaptisés ou considérés comme des porte-avions. La stratégie nippo-américaine demeure ainsi discrète, évitant toute réaction internationale démesurée (9).

Cette révision pour Tokyo, est l'étape finale « d'une lente et graduelle normalisation » de la position japonaise en matière de défense et de sécurité nationale (10). Le rapport souligne que les capacités de contre-attaque seront mises à profit dans le but de dissuader toute tentative d'invasion du Japon. Le

pays insiste sur son intention de ne pas modifier réellement sa politique axée exclusivement sur la défense.

Si l'ancien Premier ministre Shinzo Abe, avait mentionné l'idée d'un partage des capacités nucléaires avec les États-Unis, l'actuel Premier ministre Fumio Kishida, y est catégoriquement opposé et réaffirme la validité des trois principes non nucléaires, énoncés en 1967, qui interdisent au Japon de posséder, d'importer ou d'introduire des armes nucléaires sur son territoire (10).

Réaffirmation de l'alliance nippo-américaine et diversification des alliés : vers une nouvelle structure de coopération régionale ?

Au-delà de la nécessité de répondre à des menaces perçues comme croissantes, en provenance de la Chine, et de la prise de conscience de l'urgence pour le Japon de « penser la guerre », l'objectif de la NSS est aussi de renforcer l'alliance japonaise avec les États-Unis. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, que le Japon se défende seul en cas de conflit éclatant dans la zone : les États-Unis demeurent ainsi au cœur du système de défense de l'archipel. La fracturation en cours dans la région fait en effet du Japon le partenaire privilégié des Américains. Sous la politique de Barack Obama, les États-Unis ont orienté davantage leur stratégie vers le Pacifique, en accentuant leur présence militaire dans l'Indopacifique. Au Japon, près de 50 000 soldats américains demeurent sur le territoire. Cette présence américaine a permis au Japon de disposer d'une importante protection et de se concentrer sur son développement national dans les

dernières décennies.

La NDS affirme de plus la nécessité pour le Japon et les États-Unis d'aligner leurs stratégies respectives pour se diriger vers une coopération de défense. L'objectif pour 2027 est de doter les Forces d'autodéfense (FAD) des capacités nécessaires à la dissuasion d'une invasion, tout en contribuant à maintenir la paix et la stabilité dans la région. Actuellement, cet objectif ne s'entend que dans le cadre de l'alliance avec les États-Unis, notamment sous la protection de leur dissuasion élargie, comprenant une dissuasion nucléaire importante.

Par ailleurs, le renforcement récemment annoncé de l'alliance nippo-américaine suscite un optimisme significatif quant à la préservation de la stabilité générale dans la région asiatique de l'Est. Dans un contexte où les tensions autour de Taïwan atteignent des niveaux sans précédent, l'appel de Washington à Tokyo pour clarifier son soutien à Taipei, notamment à travers le Taiwan Relations Act (Mizorogi et Kato 2021), revêt une importance cruciale. La déclaration conjointe qui a suivi la rencontre entre les dirigeants Biden et Suga, marquant la première déclaration nippo-américaine mentionnant Taïwan depuis 1969, constitue un signal politique puissant à l'adresse de la Chine, portant sur l'avenir de la sécurité tant dans la zone Taïwanaise que dans la région Est-asiatique plus étendue. Cette déclaration conjointe transcende désormais la simple affirmation de l'engagement envers la défense japonaise, évoluant vers une reconnaissance explicite de l'implication plus large de l'alliance bilatérale dans le maintien de la sécurité régio-

nale. Elle témoigne d'une nouvelle dimension dans le rôle de cette alliance, dépassant les frontières nationales pour jouer un rôle proactif dans la préservation de la stabilité régionale en général. Ce changement de perspective souligne l'importance accordée à la coopération entre le Japon et les États-Unis dans la gestion des enjeux sécuritaires critiques de la région, signalant ainsi une étape significative dans l'évolution de leur partenariat stratégique. En s'élargissant au-delà des considérations purement défensives, cette alliance renforcée démontre la volonté commune de promouvoir une sécurité collective et durable dans un contexte géopolitique en constante évolution.

À plus long terme, il semble cependant que le Japon cherche cependant à s'orienter vers une plus grande indépendance vis-à-vis de son allié américain. Actuellement, les forces américaines stationnées au Japon ne peuvent intervenir à partir de leurs bases qu'avec l'autorisation de Tokyo. En 2016, l'ancien chef d'État Major des forces d'auto-défense terrestres du Japon, Ryoichi Oriki, affirmait que le Japon devait abandonner l'idée d'un soutien indéfectible des États-Unis, et se préparer à l'inverse à voir les Américains s'éloigner de la péninsule nippone (Seisaku Shinkutanku 2017, 17). En pratique cependant, le Japon semble maintenir sa stratégie de défense dans une double logique de renforcement de son alliance avec les États-Unis, tout en développant son autonomie stratégique, ses capacités militaires, et ses partenariats avec d'autres alliés. L'alliance américaine demeure ainsi per-

çue comme indispensable pour permettre au Japon d'assurer sa propre défense ainsi que la stabilité en Asie de l'Est (3).

Au-delà même du renforcement des liens avec l'allié américain, les documents stratégiques nippons mentionnent l'importance des partenariats avec d'autres puissances qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes intérêts stratégiques.

Le chef de gouvernement japonais, M. Kishida, annonçait déjà en 2022 une assistance de 2 milliards de dollars aux marines des pays de la région Indo-Pacifique, ainsi que des transferts technologiques dans le but de renforcer les capacités de la zone. Dans un souhait de permettre des opérations d'« auto-défense collective » aux côtés d'un allié, le Livre Blanc du ministère de la Défense mentionne une collaboration plus étroite avec les « pays partageant les mêmes idées », comme la Corée du Sud. En effet, Tokyo s'est rapproché de Séoul ces derniers mois. Les deux pays font partie du système de missiles antibalistiques que Washington a mis en place dans la région et qui vise la Chine. Le Japon a également multiplié les exercices militaires avec les États-Unis et la Corée du Sud dans la région, renforçant du même coup ses alliances.

Les accords dits de Reciprocal Access Agreement (RAA) ont été signés par le Japon avec l'Australie puis le Royaume-Uni, respectivement en janvier 2022 et janvier 2023. Ces accords autorisent des exercices militaires conjoints de plus grande ampleur, notamment sur le territoire japonais (11).

Tokyo se rapproche également de l'OTAN, annonçant en janvier 2023 une volonté de construire un partenariat « adapté » pour renforcer le cadre de la coopération entre les deux parties.

Limites persistantes : entre sujétion économique par la Chine et sujétion politique par le peuple

Malgré cette nouvelle politique de défense nippone et l'intimidation militaire mise en place par le Japon en réponse à la menace chinoise, les deux États restent des partenaires importants l'un pour l'autre. En 2007, la Chine était devenue le deuxième partenaire commercial du Japon derrière les États-Unis et, en 2009, le Japon était devenu le premier client commercial de la Chine. De plus, le Japon constitue pour la Chine un important investisseur étranger. Dans cette optique, malgré des tensions constantes dans la région entre les deux puissances (3).

En outre, les nouveaux documents stratégiques nippons fixent des objectifs ambitieux, demandant d'apprivoiser la population japonaise, dont l'opinion au regard de cette stratégie demeure teintée de scepticisme. Depuis 2012, sous l'impulsion de l'ancien Premier ministre Shinzô Abe, la majorité des formations politiques japonaises est favorable à une modification de la constitution, cette opinion ne fait pas l'unité. La manipulation des dépenses pour atteindre le seuil de 2% vise à modifier l'opposition de l'opinion publique relative à la guerre. En effet, un sentiment anti-guerre quasi omniprésent se retrouve dans l'opinion publique, qui s'oppose largement aux

efforts qui visent à éliminer l'article 9 de la Constitution du pays.

La lente et indirecte progression vers une stratégie plus offensive de la part du gouvernement japonais s'est ainsi faite au travers de nombreuses, mais minces, « réinterprétations » de la Constitution au fil des années, au lieu de réviser formellement la Constitution de 1946. En effet, la méthode de l'interprétation est moins contraignante que la contrainte d'une majorité des deux tiers de la Diète approuvée par un référendum populaire.

Si ces efforts tendent à convaincre l'opinion publique sans pour autant la brusquer, la majorité des Japonais maintiennent que l'attitude de l'État devrait faire évoluer la réalité vers l'application de l'article 9 au lieu de progressivement modifier la compréhension faite de ce dernier (12).

Même si les études statistiques démontrent une forte population pour les Forces d'Auto-Défense nippones, à l'ère d'une tentative de stratégie de défense plus offensive, la population du Japon se montre réticente à s'éloigner de l'héritage antimilitariste apporté au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le Japon s'est, de plus, éloigné encore de sa mentalité pacifiste après le déclenchement de l'invasion russe, cette fois-ci de manière plus agressive. La population nippone s'inquiète de savoir si le pacifisme constitutionnel du Japon est remis en question, malgré les assurances du Premier ministre Kishida qui affirme que le pays soutient simplement un pacifisme plus proactif.

Conclusion

En effectuant un revirement de plus en plus radical relatif à sa politique de défense, le Japon s'avance sur l'échiquier : tout en renforçant ses alliances avec les États-Unis et la Corée du Sud notamment, le gouvernement nippon s'affiche avec une forte volonté d'indépendance et de puissance renouvelée, tendant davantage à la dissuasion et à la contre-attaque plutôt qu'à la simple auto-défense. Cette nouvelle stratégie affirme en effet la volonté du Japon de développer une projection de puissance pour la défense du territoire, sans toutefois abandonner la posture historiquement défensive du pays, et donc en évitant toute intervention militaire préventive. Reste à savoir si cette stratégie axée sur la dissuasion prouvera son efficacité dans la zone.

par Clarisse REBOUL

Références

(1) BENOIT ARTHUR, Tokyo muscle sa politique de défense. Marine & Océans, 11 août 2023.

(2) PONS PHILIPPE, Le Japon s'engage à renforcer son rôle dans la sécurité régionale, Le Monde, 11 juin 2022 [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/11/le-japon-s-engage-a-renforcer-son-role-dans-la-securite-regionale_6129824_3210.html [Consulté le 17 décembre 2023].

(3) JACQUEMONT THIBAUT, Nouvelle dynamique militaire du Japon et conséquences sur la sécurité en Asie de l'Est. Flux International Relations Review 20 janvier 2023. Vol. 13, n° 1 pp. 75-85

(4) Données de l'IRIS

(5) BENOIT ARTHUR, Tokyo muscle sa politique de défense. Marine & Océans, 11 août 2023.

(6) HAMADA YASUKAZU, Defense of Japan 2023, 28 juillet 2023, Japan Ministry of Defense

(7) TAKAMIZAWA NOBUSHIGE NOBU, Les défis de la dissuasion: le point de vue du Japon: Fondation pour la Recherche Stratégique, 23 mars 2022

(8) PAJON CELINE, Nouvelle stratégie de sécurité et de défense au Japon. Comment dit-on Zeitenwende en japonais ? 19 décembre 2022, Lettre du Centre Asie, n°101, Ifri

(9) NIQUET VALÉRIE, Changement de braquet? Les évolutions récentes de la stratégie de sécurité et de défense du Japon. Fondation pour la Recherche Stratégique. 24 mars 2023. Note 09/23.

(10) La Chine, « défi stratégique sans précédent » pour le Japon - Capital.fr, 16 décembre 2022 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.capital.fr/economie-politique/la-chine-defi-strategique-sans-precedent-pour-le-japon-1455031>

(11) SALMON LOIC, Japon: stratégie de défense et de sécurité et programmation militaire renforcées | Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, 7 septembre 2023 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://croixdeguerre-valeurmilitaire.fr/japon-strategie-de-defense-et-de-securite-et-programmation-militaire-renforcees/#>

(12) VALMALETTE CLARISSE, Le Japon face à sa Constitution pacifiste : quelle (s) évolution (s) soixante-dix ans après ? Les Cahiers Portalis. 2016. Vol. 3, n° 1, pp. 105-112



Entretien avec S.E. Madame Ulambayar NYAMKHUU, Ambassadrice de Mongolie en France

par Marceau FRANCES et Loukiane DOUCET

53 - 61

RCEP et TPP : implications pour l'Asie de l'Est

par Éric GUICHON

62 - 68

Fiche de lecture : “La Chine, un acteur responsable, révisionniste ou réformiste ?” – Hugo Plassais

par Fiona BESSIOUD-JANOIR

69 - 72

Entretien avec S.E. Madame Ulambayar NYAMKHUU, Ambassadrice de Mongolie en France

Dans un entretien exclusif accordé au Kautilya, Son Excellence Mme Ulambayar NYAMKHUU, Ambassadrice de Mongolie en France depuis novembre 2021, nous dévoile le positionnement stratégique et les ambitions de la Mongolie sur l'échiquier international. Ravie de pouvoir promouvoir son pays auprès de la jeunesse française, Mme NYAMKHUU aborde avec perspicacité les relations diplomatiques et économiques entretenues avec ses voisins immédiats, la Russie et la Chine, ainsi que celles avec son "troisième voisin". Elle met également en lumière les initiatives de développement et les aspects culturels, pierres angulaires de la diplomatie mongole, dans un dialogue riche et diversifié avec notre rédaction.

Bref panorama de la Mongolie actuelle

Avant de présenter cet entretien, il semble essentiel d'introduire la Mongolie, parfois encore méconnue.

Enclavé au nord par la Russie et au sud par la Chine, ce pays d'une superficie de plus d'1,5 million de km² (2,8 fois la France métropolitaine) ne possède qu'une population d'à peine plus de 3 millions d'habitants, ce qui en fait un des pays à la densité de population des plus faibles au monde (2 hab/km²). Sa capitale, Oulan-Bator concentre près de la moitié de la population.

Sur le volet économique, le PIB nominal de la Mongolie s'élevait en 2022, selon la Banque mondiale, à 16,81 milliards de dollars. En parité de pouvoir d'achat, il s'élevait à 48,36 milliards de dollars.

Enfin, la Mongolie s'est dotée d'une constitution démocratique dans les années 1990 après la chute du communisme. Elle possède un IDH relativement élevé de 0,739 (2021).

I – Les relations avec la République Populaire de Chine

En considération du fait que le développement du secteur minier a permis à la Mongolie de surmonter les crises des années 1990 et d'atteindre l'un des taux de croissance économique les plus élevés au monde (11,3% en 2013), le pays demeure fortement tributaire de ce secteur, qui prédomine dans son économie. La majeure partie de ses exportations est dirigée vers la Chine, engendrant ainsi une dépendance aux marchés chinois ainsi qu'à ses autorités. Nous avons donc voulu comprendre comment se manifestait réellement cette dépendance, et quelles solutions étaient envisagées par la Mongolie.

Quels sont vos liens avec la République Populaire de Chine ?

La Mongolie entretient de très bonnes relations politiques avec Pékin et mène une coopération économique au travers d'un partenariat stratégique global au niveau le plus élevé, fondé sur notre programme de prospective « Vision 2050 » ainsi que sur la relance post pandémie. Nous essayons d'harmoniser nos actions en coordination avec la politique chinoise d'initiative de développement mondial ainsi que pour l'initiative Belt and Road. Nous avons également convenu de renforcer notre coopération dans le domaine du commerce, de l'investissement, des finances, des ressources minérales, de l'énergie, de la communication, des infrastructures et de l'économie digitale et du développement vert. Par ailleurs, la Mongolie considère et soutient à tous les niveaux la Chine

dans sa politique « d'une seule Chine ».

Quels sont concrètement les objectifs de la Mongolie pour 2050 ?

Nous nous sommes rendu compte de beaucoup de choses depuis les trente dernières années, depuis la transformation du pays, depuis le changement du système politique, depuis l'économie de marché. Nous avons mis en place de nombreuses réformes visant à la fois notre gouvernement et nos administrations. Nous avons reçu un tas de demandes politiques et l'on s'est rendu compte que parfois elles étaient complémentaires, et que d'autres fois elles étaient doubles. Donc il fallait les compacter et regarder en arrière sur les 30 dernières années tout en regardant en avant, sur les 30 prochaines. Nous avons appris les leçons de ces 30 dernières années pour établir ce document « Vision 2050 ». Ce document est très clair et est établi par secteur. Il concentre tous nos progrès à atteindre pour améliorer la condition de vie de nos citoyens d'ici 2050 dans le secteur économique, dans le secteur de la gouvernance, dans le secteur de la santé et ainsi de suite.

La Mongolie entend-elle capitaliser sur les BRI pour réaliser cette politique de « Vision 2050 » ? Cela ne pourrait-il pas accroître la dépendance à la Chine ?

Nous ne pouvons pas déménager de notre position géographique, donc nous allons tirer des bénéfices, des atouts et des opportunités de cette initiative Belt and Road. Également, nous allons continuer à diversifier nos partenaires

économiques et commerciaux. Que ce soit des Européens, des Américains, des Coréens, des Japonais. Ce sont ces pays que nous appelons notre « troisième voisin ». C'est aussi dans l'objectif de diversifier notre économie et ainsi réduire les dépendances économiques d'un voisin. Nos exportations minières sont à 80% exportées vers la Chine donc c'est tout à fait logique de chercher à exporter dans d'autres pays, dans d'autres régions du monde.

La Mongolie entretient-elle des relations directes avec Taipei ou passe-t-elle par Pékin ?

Nous considérons la politique d'une seule Chine mais nous avons une représentation de la Mongolie à Taipei, une représentation pour les échanges économiques, qui traite des questions économiques.

Quelle est la vision de la Mongolie sur Hong-Kong et sur les Ouïghours ? Est-ce que la Mongolie prend position sur ces questions ?

Dans sa politique étrangère, la Mongolie tient sa position, qui est de ne pas intervenir dans les questions internes d'un pays. La neutralité fait partie de notre politique étrangère. Cela dépend bien sûr des sujets, de l'importance et des nécessités.

II – La Mongolie et les investissements étrangers

La Mongolie a-t-elle la capacité de diversifier ses investissements étrangers ? Ne craignez-vous pas une exploitation par les autres puissances ?

Maintenant, le gouvernement mongol mène lui-même les grands projets nationaux et on sait quelle envergure représente le développement des grands projets. Nous avons appris les leçons de nos projets passés et nous continuons d'apprendre aujourd'hui. Notre environnement juridique a été fait pour garantir une stabilité pour les investisseurs. En effet, ces dernières années nous avons beaucoup travaillé sur l'attractivité de notre pays. Ce ne sont pas encore les meilleures conditions d'attractivité mais nous travaillons à garantir les meilleures conditions d'investissements pour les étrangers. Cependant, nous savons également qu'il nous faut regarder l'évolution de la concurrence étrangère, en étudiant les pays possédant les mêmes richesses que la Mongolie ainsi que leurs tendances sur le marché mondial.

Donc en un mot, vous ne craignez pas que la Mongolie se fasse piller ses ressources ? Vous êtes plutôt confiante sur la possibilité du gouvernement mongol à restreindre cette exploitation ?

Non. Cela étant, il y a des matières nouvelles pour lesquelles la Mongolie n'a pas la technologie, n'a pas le savoir-faire et n'a pas l'expertise d'exporter toute seule. Il y a quand même un besoin d'avoir un partenaire étranger, bien sûr, sur les métaux critiques, sur les métaux rares, sur l'uranium. Nous exportons du charbon, de l'or ou encore du cuivre depuis des décennies, donc nous avons de l'expérience pour ce genre d'exportations, mais pour les métaux rares, l'uranium, pour tout nouveau domaine, on a besoin de bons partenaires étrangers.

Quelle politique est concrètement mise en place pour attirer ces investissements ? La Mongolie cherche-t-elle à développer des investissements plutôt vers l'Occident afin de réduire les investissements chinois qui dominent en Mongolie ?

Je pense que si les investissements chinois dominent, c'est parce que c'est notre voisin immédiat.

En termes d'investissements, nous avons notre agence de développement et d'investissements qui a été restructurée récemment. Nous avons acquis une expérience dans ce domaine car nous avons déjà eu de grands projets par le passé, qui ont parfois nécessité l'intervention du FMI. On a eu à parler de ces projets avec plusieurs pays différents.

Ainsi, notre agence d'investissements étrangers fait la liste des projets qui nécessitent un tel investissement étranger, mais qui sont approuvés par le Parlement. Cette étape est nécessaire, car dans le passé, nous présentions des projets aux investisseurs étrangers et les différents pays montraient leur intérêt à participer à ces projets, mais nous ne parvenions pas à sélectionner un pays ou une entreprise étrangère. Alors désormais, le Gouvernement et le Parlement ont décidé qu'ils devaient eux-mêmes approuver cette liste de projets nationaux, qui nécessite les investissements étrangers. Ainsi, cette agence d'investissements étrangers fait des études de faisabilité et établit un montant nécessaire d'investissements et présente le projet aux pays qui sont dotés dans ces domaines. On espère ainsi attirer les pays par leurs domaines d'excellence. Je pense que c'est aussi important que nos ambassadeurs, comme

moi, ici en France, présentent aux investisseurs étrangers et aux entreprises étrangères, des domaines qui pourraient les inciter à investir en Mongolie.

Y a-t-il un lien entre cette politique de diversification, les BRI et l'ouverture prochaine d'une ambassade à Tachkent en Ouzbékistan ?

La connectivité est très importante pour un pays comme la Mongolie, qui est enclavée entre deux grandes puissances et sans accès à la mer. Cela représente donc un défi très important pour la Mongolie, pour la connectivité ferroviaire, la connectivité routière, la connectivité aérienne. C'est aussi pour diversifier nos réseaux économiques, nos réseaux politiques, nos réseaux diplomatiques. Donc, c'est tout à fait aussi un facteur de décision pour notre diplomatie d'ouvrir plus d'ambassades, c'est aussi plus économique. À ce jour on a, avec beaucoup de membres des Nations-Unies, des relations diplomatiques et des relations de bonne entente amicale. Donc aujourd'hui, le défi c'est de diversifier notre économie et nos partenaires.

III – La Mongolie et le commerce international

Quels sont les savoirs, les technologies, les produits, que la Mongolie importe de l'Asie de l'Est ?

Les pays de l'Asie de l'Est, comme le Japon ou la Corée du Sud sont nos premiers partenaires commerciaux. Donc la Corée du Sud représente une bonne partie de nos échanges commerciaux. Du Japon et de la Corée du Sud, nous importons toutes nos automobiles, des

équipements technologiques comme les téléphones portables, ainsi que beaucoup de produits d'alimentation. On a également signé avec Tokyo, un accord de libre-échange. Il y a aussi une grande diaspora mongole en Corée du Sud. Par conséquent, il y a beaucoup de produits alimentaires, beaucoup de restaurants coréens en Mongolie, ainsi que beaucoup de prêt-à-porter, des produits cosmétiques, des bières et des fruits. Avec la Corée du Nord, nous n'avons pas d'échanges commerciaux. Ce sont des relations diplomatiques et politiques.

Avec la France, le groupe Carrefour s'est implanté depuis cette année. Il a donc ouvert trois magasins à Oulan-Bator. Nous importons de la France, des vins, des parfums et aussi des équipements réalisés dans le cadre de projets d'approvisionnement pour notre sécurité civile : des véhicules anti-incendie et des hélicoptères, au nombre de trois. Nous importons aussi des véhicules Renault.

Nous importons de Chine beaucoup de matériaux de construction, de matières premières et d'alimentation.

Que produit la Mongolie et quelles sont ses dépendances alimentaires ?

La Mongolie est un pays comme la France, un pays d'agriculture et d'élevage. Nous avons, par rapport à la superficie du pays, une petite portion de terrain agricole. L'agriculture est très saisonnière et liée au climat, mais on cultive des pommes de terre, des légumes de base, des choux, des carottes, des oignons et du blé, donc nous arrivons à produire en autosuffisance notre farine. Ensuite, l'élevage est un secteur très important pour notre économie et représente approximativement 70 mil-

lions de têtes de cheptel, pour 3,5 millions d'habitants. Ainsi, en termes de viande, nous sommes également auto-suffisants, mais on importe quand même du porc, du poulet, depuis la Chine. Le pays produit aussi du cachemire et de la laine.

Depuis 2022, notre Parlement a approuvé un décret sur une campagne nationale appelée : « révolution alimentaire ». C'est une campagne qui vise à rendre le pays autosuffisant par au moins 19 types de produits alimentaires. Nous essayons donc de réduire les importations alimentaires et d'augmenter notre production domestique. Le gouvernement prend alors beaucoup de mesures pour soutenir les entreprises domestiques, les entreprises mongoles qui sont de l'agro-alimentaire.

Avec la France, nous travaillons à l'amélioration de nos races génétiques, car même avec 70 millions de têtes de cheptel, nous n'arrivons pas à produire suffisamment pour le pays. Par exemple, la période de production de lait en Mongolie est très courte et se passe en hiver, ce qui nous oblige à importer du lait en été. On importe donc de la France les bonnes races rustiques. Nos entreprises agroalimentaires importent de la France des Montbéliardes, des Limousines. C'est aussi un exemple de notre action politique de réduction de la dépendance en matière de souveraineté alimentaire.

Vos liens économiques avec Moscou ont-ils diminué depuis 2022 ?

Les relations entre la Russie et la Mongolie continuent d'être ce qu'elles étaient avant 2022. Nous avons des approvisionnements énergétiques depuis la Russie et gardons donc nos échanges habituels. C'est un facteur très important

pour nous, d'avoir nos approvisionnements stables, constants et réguliers.

IV – La Mongolie sur le plan militaire

Quelle est la puissance militaire de la Mongolie aujourd'hui, et quel rôle tient-elle à jouer au sein des Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU ?

Toute question relative à l'armement, à la capacité militaire, relève du ministère de la Défense.

En ce qui concerne notre contribution aux opérations de maintien de la paix, nous avons déjà envoyé 20 000 Casques Bleus depuis 2002. Et en 2022, l'année dernière, nous avons célébré le 20ème anniversaire de notre participation aux OMPs. Notre pays tient donc à contribuer à la construction de la paix et au maintien de la paix.

Aussi, nous organisons chaque année un exercice conjoint de maintien de la paix, appelé « Han Quest » signifiant « à la recherche du roi ». C'est en collaboration, entre autres avec les États-Unis, avec les pays de l'Indopacifique et même la France. Depuis sa tenue en 2003, nous avons accueilli de nombreux pays participants et c'est un exercice qui aide à l'amélioration du renforcement de la coopération ; c'est un événement important et international que la Mongolie accueille chaque année.

La Mongolie accueille-t-elle des bases militaires étrangères ?

Non, dans sa Constitution, la Mongolie interdit l'accueil ou le stationnement de forces étrangères sur son territoire.

V – La Mongolie et le réchauffement climatique

Quel état des lieux peut-on dresser de la Mongolie face au réchauffement climatique ?

Malheureusement, la Mongolie est un des pays les plus affectés par le changement climatique. C'est un des pays avec la population la moins dense sur la planète et nous constatons chaque année les conséquences du changement climatique impactant le pays comme la sécheresse en été ou bien avec des saisons de pluies torrentielles. On a constaté cet été en Mongolie à Oulan-Bator, des pluies torrentielles, que nous n'avions pas connues auparavant et qui se sont révélées être un grand défi pour notre capitale. Il y a des arrondissements, des districts qui ont été inondés, donc des vies humaines ont été aussi perdues. En hiver on connaît de basses températures ces jours-ci (jusqu'à -40°C). Cela crée une difficulté dans la capitale pour circuler malgré la maintenance des routes. Le changement climatique est donc très significatif dans nos vies quotidiennes.

Depuis 2021, pour lutter contre les effets climatiques, nous menons une campagne nationale, à l'initiative du Président mongol, appelée « un milliard d'arbres » qui vise à planter un milliard d'arbres dans tout le pays, notamment pour lutter contre la désertification. On cherche non seulement à planter, mais aussi à les laisser pousser. Derrière cette initiative de plantation de milliards d'arbres, il y a aussi une initiative, un encouragement des économies et de développement des économies vertes et des entreprises vertes. Le gouvernement et les autorités

aident les associations, les autorités territoriales, les organisations non gouvernementales, les universités et les écoles à s'approvisionner en plants d'arbres. Il les aide également à former du personnel et des spécialistes. Cela est très important pour nous, qui allons accueillir en 2026 la COP 17 sur la lutte contre la désertification. Donc, je pense que dans le cadre de l'organisation de cette COP 17 de lutte contre la désertification, nous allons pouvoir montrer non seulement, les défis auxquels la Mongolie est confrontée, mais aussi le potentiel et les opportunités que le pays possède dans ces secteurs de l'environnement, de la préservation, de la protection de l'environnement.

La Mongolie cherche-t-elle à trouver des solutions lui permettant de continuer ses projets d'exploitations minières tout en préservant l'environnement ?

Oui. Les Mongols, nous sommes une nation très sensible à la nature, très sensible à la protection de l'environnement, de par notre culture nomade, donc les activités minières ont toujours été un sujet très sensible. Ainsi, notre ministère de l'Environnement mène une veille, un contrôle, pour que, post-exploitation, l'environnement local soit restauré. Je pense donc qu'il y a vraiment un rôle à jouer de la part de la société publique, de l'opinion publique, et des organisations non gouvernementales/des associations, à veiller à ce que la loi sur la protection, sur la préservation de l'environnement, soit mise en place et respectée par les activités minières.

La Chine fait face au même problème de désertification. Existe-t-il un partenariat avec Pékin dans la lutte contre la désertification ?

Oui, avec la Chine, il y a tout un programme de grands projets de coopération dans la lutte contre la désertification.

Quelle a été la position de la Mongolie lors de la COP 28 ?

Sur la COP 28, notre Président et notre ministre des Affaires Étrangères étaient présents. Nous tenons à ce que l'accord de Paris soit respecté. À chaque COP, nous prenons nos engagements au plus haut niveau possible et nous avançons dans nos engagements nationaux. Nous mettons une barre plus avancée, plus élevée. Notre Président et notre ministre des Affaires Étrangères ont fait une déclaration sur l'état actuel de notre engagement, de ce que nous avons pris en 2015 par rapport à l'accord de Paris, et de ce que nous sommes aujourd'hui et de ce que nous allons faire dans les années à venir.

Quel est le mix énergétique mongol ?

Pour le moment 80 % de notre énergie provient de l'énergie fossile, parce que ce sont les centrales thermiques au charbon qui fonctionnent encore de nos jours. Pour l'énergie renouvelable, la Mongolie possède un grand potentiel en éolienne, en énergie solaire. La difficulté est de sortir petit à petit du charbon, de l'énergie fossile, et il nous faut construire de nouvelles centrales d'énergie renouvelable. Nous avons dans le pays, pour le moment, huit centrales solaires, trois par-

cs éoliens et six stations hydrauliques. Mais, en ce qui concerne l'augmentation du taux d'énergie renouvelable dans notre mix énergétique, il faut des investissements, il faut des partenaires pour construire ces nouvelles stations renouvelables. Pour l'instant, ces stations éoliennes et solaires représentent 9 % de la production totale de l'énergie en Mongolie et le coût de production de ces énergies renouvelables reste assez élevé par rapport à l'énergie fossile. Donc, c'est l'État qui achète, qui paye le coût de production pour ces centrales d'énergie renouvelable et dont le prix est même 4 à 7 fois plus élevé que l'énergie produite par les centrales thermiques au charbon. Il y a donc une réelle nécessité de réduire les coûts de production de ces énergies renouvelables afin que nous puissions sortir petit à petit du charbon.

Quelles entreprises ou États apportent les connaissances pour développer ces énergies renouvelables ?

Pour l'éolien, nous avons des partenaires européens, allemands, français (Engie). Il y a des entreprises, même des groupes mongols qui ont investi dans de l'énergie renouvelable. La difficulté, c'est aussi la saison, parce que d'une saison à l'autre, les besoins énergétiques sont différents.

VI – La diplomatie culturelle de la Mongolie

Quel est l'état de la diplomatie culturelle mongole ? La venue du pape en septembre 2023 marque-t-elle la volonté de la Mongolie d'utiliser la religion catholique comme levier d'influence et de positionnement sur la scène internationale ?

Nous avons été très contents de cette visite historique du pape, même si nous ne sommes pas catholiques. Il y a une toute petite communauté en Mongolie, mais sa visite a vraiment marqué notre diplomatie et vous savez, la Mongolie est un pays pacifiste, un pays où la liberté de religion est marquée dans notre Constitution. Nous sommes majoritairement bouddhistes, mais nous avons aussi des Chrétiens et des Musulmans (Kazakhs de l'aïmag de Bayan-Ölgii).

Ensuite, nous menons une politique de diplomatie culturelle à travers nos ambassades et nos consulats généraux, donc nous donnons une grande importance à la promotion de notre pays par la culture. Cette année, nous avons collaboré avec le musée d'histoire de Nantes, le Château des Ducs de Bretagne, sur une exposition inédite : « Gengis Khan : comment les Mongols ont changé le Monde » et qui durera jusqu'au 5 mai 2024. Ainsi notre musée Gengis Khan, notre ministère des Affaires Étrangères, la Présidence et le ministère de la Culture, ont travaillé avec la France sur cette exposition en prêtant 400 œuvres. Nous avons également organisé un concert avec notre orchestre d'instruments traditionnels mongols à l'Opéra Royal du Château de Versailles pour inaugurer cette exposition à Nantes et aussi dans le cadre de la visite d'État du Président Mongol en France pour promouvoir la culture mongole auprès des Français et des Françaises. Nous tenons véritablement à promouvoir notre pays et notre tourisme par nos actions culturelles, par notre musique, par notre littérature, par notre histoire, par notre cinéma. Nous avons des envoyés culturels à l'étranger ; ce sont des artistes ou des personnalités qui vivent à l'étranger et qui sont connus

connus dans leur domaine, leur métier et qui œuvrent pour la Mongolie, pour la faire connaître davantage dans le pays où ils vivent. Cela représente un bon appui à nos ambassades, à nos réseaux diplomatiques, pour promouvoir notre pays.

Y a-t-il des partenariats universitaires avec la Mongolie ?

Oui, nous avons beaucoup de relations universitaires. Par exemple, avec notre Université nationale, la toute première université mongole, ou d'autres universités comme l'Université de Sciences et de Technologies, l'Université des Beaux-Arts, ou le Conservatoire de Mongolie. En ce qui concerne les universités françaises, nous avons des coopérations avec l'Université de La Sorbonne, l'Université de Nanterre et avec l'Université de Paris Panthéon-Assas. Nous travaillons aussi à conclure un accord de coopération avec la faculté de droit de Mongolie et Paris Panthéon-Assas. Pour cette rentrée, la France a accueilli 13 étudiants mongols.

**par Marceau FRANCES et
Loukiane DOUCET**

RCEP et TPP :

Implications pour l'Asie de l'Est

Introduction

Dans la tapisserie complexe du commerce mondial, le Partenariat économique régional global (RCEP) et le Partenariat transpacifique (TPP) apparaissent comme des accords clés, exerçant une profonde influence, en particulier dans les domaines de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est. Dans le contexte géopolitique complexe marqué par les tensions entre les États-Unis et la Chine, ces accords commerciaux se sont hissés au premier plan de la dynamique économique régionale. Cet exposé s'efforce d'analyser méticuleusement les nuances complexes du RCEP et du TPP, en facilitant un discours comparatif tout en élucidant leurs implications à multiples facettes pour le paysage dynamique de l'Asie de l'Est.

Alors que le RCEP et le TPP convergent au carrefour de la stratégie économique, il est impératif de reconnaître que ces accords ne servent pas seulement de canaux pour la libéralisation du commerce, mais aussi d'instruments stratégiques pour l'influence diplomatique. À une époque où le pouvoir économique est inexorablement lié à l'influence géopolitique, l'inclusivité du RCEP et l'engagement du TPP à respecter

des normes élevées jettent les bases d'une interaction nuancée entre les objectifs économiques et diplomatiques. Cette interconnexion souligne le rôle essentiel que jouent ces accords dans l'élaboration du récit géopolitique de l'Asie de l'Est, où la coopération économique devient une monnaie diplomatique à part entière.

Parallèlement à leur rôle économique, le RCEP et le TPP servent de catalyseurs pour l'innovation et le progrès technologique, ce qui ajoute une couche de complexité à leur importance géopolitique. Alors que ces accords propulsent les pays membres à l'avant-garde de la quatrième révolution industrielle, la convergence des forces économiques et technologiques crée une formidable synergie. Par conséquent, l'évolution de l'Asie de l'Est ne concerne pas seulement les balances commerciales et l'accès aux marchés, mais dépend également de la capacité des nations à naviguer dans le paysage numérique, en favorisant un environnement où les prouesses technologiques deviennent synonymes de résilience économique et d'influence mondiale.

Un aperçu comparatif :

Le RCEP et le TPP ont pour objectif commun de favoriser l'intégration économique, mais ils diffèrent considérablement par leur portée et leur composition. Le RCEP, qui comprend 15 pays membres dont la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, représente un formidable bloc commercial couvrant près d'un tiers de la population et de l'économie mondiale (1). D'autre part, le TPP, désormais connu sous le nom d'accord global et progressif pour le partenariat transpacifique (CPTPP), comprend 11 pays membres, à l'exclusion des États-Unis, mais incluant le Japon, le Canada et plusieurs pays de la région Asie-Pacifique (2).

En développant les distinctions entre le RCEP et le TPP, il est crucial de reconnaître les approches divergentes que ces accords adoptent à l'égard des normes commerciales. Alors que le RCEP donne la priorité à la flexibilité et à l'inclusivité, en tenant compte des différents stades de développement de ses diverses nations membres, le CPTPP défend un ensemble de normes plus strictes, y compris des dispositions solides sur les droits du travail, la durabilité de l'environnement et la protection de la propriété intellectuelle. Cette dichotomie nuancée reflète non seulement les variations économiques, mais souligne également les philosophies divergentes qui régissent la gouvernance commerciale régionale, contribuant ainsi à la mosaïque complexe de la dynamique économique de l'Asie de l'Est.

En outre, une exploration plus approfondie des courants géopolitiques

sous-jacents à ces accords commerciaux dévoile une interaction stratégique qui va au-delà des considérations économiques régionales. Le RCEP, avec l'inclusion cruciale de la Chine, témoigne de l'évolution du paysage économique mondial et de la montée en puissance de nouvelles puissances économiques. Cet alignement stratégique soulève des questions sur le recalibrage potentiel des alliances diplomatiques dans la région, alors que les nations naviguent dans l'équilibre délicat entre la coopération économique et les affiliations géopolitiques. En revanche, le CPTPP, forgé au lendemain du retrait des États-Unis, reflète un effort concerté de la part de ses pays membres pour maintenir un ordre économique fondé sur des règles, se positionnant comme un phare de stabilité et d'adhésion aux normes commerciales mondiales dans un monde marqué par l'incertitude.

Différences clés

L'une des principales différences entre le RCEP et le TPP réside dans leur approche de l'accès au marché et de la réduction des droits de douane. Le RCEP adopte une position plus souple, permettant aux pays membres de mettre en œuvre des réductions tarifaires à leur propre rythme (3). En revanche, le TPP est connu pour ses objectifs ambitieux, visant à l'élimination complète et immédiate des droits de douane dans divers secteurs (4). Cette différence fondamentale reflète la diversité des structures économiques des pays membres et leurs différents niveaux de préparation à la libéralisation.

En développant ces distinctions, il devient

évident que l'approche du RCEP en matière de réduction tarifaire s'aligne sur son engagement général en faveur de l'inclusivité et de la prise en compte des diverses réalités économiques. En accordant aux nations membres la flexibilité nécessaire pour adapter leurs stratégies de réduction tarifaire, le RCEP reconnaît les défis uniques auxquels sont confrontées les économies à différents stades de développement. Cette adaptabilité n'est pas seulement un choix économique pragmatique, mais aussi un choix diplomatique, qui favorise un sentiment de progrès collectif sans imposer un modèle unique.

À l'inverse, l'objectif ambitieux du TPP d'éliminer immédiatement les droits de douane, souligne son engagement à créer des conditions de concurrence équitables et à favoriser une intégration rapide des économies membres. Cette approche rigoureuse, bien que louable pour son ambition, pose des problèmes aux pays dont les industries sont moins avancées ou qui sont aux prises avec une restructuration de leur économie nationale. L'accent mis par le TPP sur une libéralisation rapide nécessite un rythme d'adaptation économique plus accéléré, ce qui pourrait entraîner des disparités dans la capacité des pays membres à tirer pleinement parti des avantages de l'accord.

En outre, cet examen nuancé des stratégies d'accès au marché dévoile un récit plus large sur l'évolution de la gouvernance économique régionale. La flexibilité du RCEP reflète une reconnaissance pragmatique des complexités inhérentes à la promotion de la collaboration entre des économies ay-

ant des degrés de développement différents. En revanche, les objectifs ambitieux du TPP témoignent de la volonté de créer un bloc économique cohésif doté d'un ensemble de règles unifié. Les implications de ces approches vont au-delà des considérations économiques, imprégnant les dimensions géopolitiques et diplomatiques de la coopération régionale. Alors que les nations membres naviguent dans cette dynamique complexe, les voies divergentes choisies par le RCEP et le TPP en matière d'accès au marché soulignent la danse complexe entre le pragmatisme économique et l'intégration ambitieuse dans le paysage en constante évolution de la dynamique commerciale de l'Asie de l'Est.

Implications géopolitiques : États-Unis, Chine et Asie

L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est sont devenues des zones de concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine. Le RCEP et le TPP sont des instruments par lesquels ces puissances cherchent à affirmer leur influence et à façonner le paysage économique de la région. Le rôle prépondérant de la Chine dans le RCEP lui permet de renforcer ses liens économiques et d'exercer une influence sur ses pays voisins, ce qui pourrait réduire l'influence des États-Unis dans la région (5).

En développant les ramifications géopolitiques, le rôle central de la Chine dans le RCEP non seulement renforce son influence économique, mais facilite également la création d'une architecture économique régionale plus alignée sur ses préférences. En défendant une appro-

che multilatérale du commerce dans le cadre du RCEP, la Chine se positionne en tant que promoteur d'un développement économique inclusif, présentant ainsi une alternative aux tendances plus unilatérales des États-Unis. Ce positionnement stratégique permet à la Chine de forger des interdépendances économiques plus profondes dans la région, en créant un réseau de partenariats qui va au-delà des simples échanges économiques et englobe des considérations diplomatiques et stratégiques.

À l'inverse, le TPP, bien qu'initié par les États-Unis, a pris une tournure différente lorsque le pays s'est retiré en 2017. Cette décision a soulevé des questions quant à l'engagement des États-Unis en matière de leadership économique régional et a permis à la Chine de combler le vide, en se positionnant comme un acteur clé dans l'arène commerciale mondiale (6).

Les trajectoires contrastées du RCEP et du TPP soulignent l'évolution de la dynamique du pouvoir en Asie de l'Est. L'alignement stratégique des pays dans le cadre de ces accords commerciaux reflète non seulement des considérations économiques, mais aussi le jeu complexe des forces géopolitiques. Alors que les États-Unis et la Chine naviguent dans cette arène complexe, le RCEP et le TPP apparaissent non seulement comme des cadres économiques, mais aussi comme des instruments géopolitiques qui façonnent les contours de l'influence dans le paysage dynamique et en constante évolution de la géopolitique de l'Asie de l'Est.

Avantages et défis économiques :

Le RCEP et le TPP présentent tous deux des opportunités et des défis économiques pour leurs pays membres. L'accent mis par le RCEP sur la flexibilité peut faciliter la coopération économique entre des nations ayant des niveaux de développement différents. Toutefois, les critiques affirment que l'absence de dispositions strictes peut entraver la création d'un bloc économique véritablement unifié et compétitif (7).

En ce qui concerne les nuances économiques, la flexibilité du RCEP permet non seulement de prendre en compte diverses structures économiques, mais favorise également un environnement de collaboration dans lequel les pays membres peuvent tirer parti de leurs atouts uniques. En permettant une réduction progressive des droits de douane, le RCEP encourage une approche graduelle de l'intégration économique, reconnaissant les diverses trajectoires de développement de ses pays membres. Néanmoins, les critiques entourant le RCEP se concentrent sur la dilution potentielle des normes, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'efficacité de l'accord dans la promotion d'une communauté économique cohésive et compétitive à l'échelle mondiale. Trouver un équilibre délicat entre la flexibilité et le maintien d'un cadre réglementaire solide apparaît comme un défi central pour le RCEP, nécessitant un calibrage réfléchi pour assurer une croissance économique durable et la résilience.

En revanche, l'élimination complète et immédiate des droits de douane prévue par le TPP est susceptible de créer un environnement économique plus intégré et plus efficace. Néanmoins, les exigences

strictes peuvent poser des problèmes à certains pays membres pour respecter les normes élevées fixées par l'accord (8). Trouver un équilibre entre l'inclusivité et des normes élevées reste un défi majeur pour les deux initiatives commerciales.

Alors que les pays membres naviguent dans ces méandres, les avantages économiques et les défis inhérents au RCEP et au TPP soulignent l'interaction complexe entre l'intégration économique régionale et la recherche de cadres réglementaires stricts. Atteindre l'équilibre délicat entre ces approches divergentes n'est pas seulement un impératif économique, mais une entreprise diplomatique nuancée, qui façonne la trajectoire de la coopération économique en Asie de l'Est et dans la région plus large de l'Asie-Pacifique.

Le rôle de l'intégration régionale :

Au-delà des dimensions géopolitiques, le RCEP et le TPP soulignent l'importance de l'intégration régionale pour stimuler la croissance économique et la résilience. Alors que l'Asie de l'Est est confrontée aux incertitudes de la dynamique commerciale mondiale, ces accords fournissent un cadre pour une collaboration économique plus étroite, favorisant la stabilité et atténuant les risques associés aux chocs extérieurs (9).

En développant l'importance de l'intégration régionale, l'approche inclusive de la coopération économique du RCEP crée un précédent pour harmoniser les diverses économies de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est. En créant un marché unifié, le RCEP facilite la circulation des biens, des services et des

investissements entre les pays membres, renforçant ainsi l'interconnexion économique régionale. Cette intégration permet non seulement d'isoler les pays des chocs économiques extérieurs, mais aussi d'établir un front économique collectif capable de relever plus efficacement les défis mondiaux.

De même, le TPP, par son engagement en faveur de normes élevées et de l'élimination complète des droits de douane, favorise une intégration économique plus poussée entre ses pays membres. Les dispositions strictes de l'accord servent de catalyseur à la convergence des cadres réglementaires, favorisant un environnement commercial harmonisé qui transcende les frontières nationales. Cet espace économique intégré renforce non seulement la résistance des pays membres aux pressions économiques extérieures, mais positionne également le TPP comme un modèle pour une nouvelle ère de gouvernance commerciale basée sur des règles et des principes partagés.

En outre, le rôle de l'intégration régionale va au-delà des avantages économiques immédiats. Le RCEP et le TPP créent des plateformes pour les échanges technologiques, l'innovation et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée. En mettant en commun leurs ressources et leur expertise, les pays membres peuvent relever collectivement les défis liés à la numérisation, au développement durable et à la quatrième révolution industrielle. Cette approche collaborative permet non seulement de renforcer la compétitivité économique de la région, mais aussi de positionner l'Asie de l'Est comme une plaque tournante de l'innovation et des a-

vancées technologiques sur la scène mondiale.

En substance, le RCEP et le TPP soulignent le rôle central de l'intégration régionale dans le façonnement du paysage économique de l'Asie de l'Est. En favorisant le resserrement des liens économiques, ces accords contribuent à la formation d'une économie régionale résiliente et interconnectée, capable de résister aux pressions extérieures et de capitaliser sur les forces collectives. La poursuite de l'intégration régionale, telle qu'elle est incarnée par le RCEP et le TPP, devient non seulement un impératif économique, mais aussi une réponse stratégique à l'évolution de la dynamique du commerce mondial et de la gouvernance économique.

Conclusion

Le RCEP et le TPP représentent deux approches distinctes de l'intégration économique régionale avec des implications profondes pour l'Asie de l'Est. La flexibilité du RCEP tient compte des diverses structures économiques de ses pays membres, tandis que les objectifs ambitieux du TPP visent une élimination immédiate et complète des droits de douane. D'un point de vue géopolitique, ces accords reflètent la lutte de pouvoir en cours entre les États-Unis et la Chine en Asie de l'Est.

Alors que l'Asie de l'Est se trouve au carrefour de l'évolution économique, ces initiatives commerciales joueront un rôle essentiel dans le façonnement de l'avenir de la région.

Les dimensions géopolitiques du RCEP

et du TPP mettent en lumière les choix stratégiques que font les nations en s'alignant sur différents cadres économiques. En outre, l'accent mis sur l'intégration régionale dans les deux accords reflète une reconnaissance commune du fait que les efforts de collaboration économique constituent un rempart contre les incertitudes extérieures et favorisent la résilience face aux défis économiques mondiaux.

Pour l'avenir, le RCEP et le TPP sont des instruments dynamiques qui permettent non seulement de naviguer dans l'interaction complexe des forces économiques, mais aussi de contribuer au récit plus large de la coopération régionale. Le paysage évolutif de l'Asie de l'Est sera sans aucun doute façonné par les résultats de ces accords, qui influenceront la croissance économique, les alliances diplomatiques et les avancées technologiques. À une époque où la collaboration régionale est essentielle pour relever les défis mondiaux, le RCEP et le TPP sont les phares de l'intégration régionale, guidant l'Asie de l'Est vers un avenir caractérisé par le dynamisme économique, la stabilité et l'adaptabilité dans un environnement économique mondial en constante évolution.

par Éric GUIOCHON

References

- (1) "RCEP Agreement: A Summary," Ministry of Foreign Affairs of Japan, 2020.
- (2) "Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP)," Government of Canada, 2020.
- (3) Zhang Yunling, "RCEP: A Game Changer for China's Economic Diplomacy," Carnegie-Tsinghua Center for Global Policy, 2021.
- (4) "Trans-Pacific Partnership (TPP) Background," U.S. Trade Representative, 2020.
- (5) Peter A. Petri and Michael G. Plummer, "The Economics of the TPP and RCEP," Peterson Institute for International Economics, 2016.
- (6) Ibid.
- (7) Shuaihua Cheng, "A Critical Analysis of the RCEP Agreement," The Diplomat, 2021.
- (8) Peter A. Petri and Michael G. Plummer, "The Economics of the TPP and RCEP," Peterson Institute for International Economics, 2016.
- (9) Shuaihua Cheng, "A Critical Analysis of the RCEP Agreement," The Diplomat, 2021.

La Chine, un acteur responsable, révisionniste ou réformiste ?

Les enjeux onusiens dans les livres blancs de la défense chinoise 1995-2020

Hugo PLASSAIS

Hugo PLASSAIS est responsable pédagogique à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et enseignant à Sciences Po Paris. Il a publié en 2022 un livre incontournable, *La Chine, un acteur responsable, révisionniste ou réformiste ? Les enjeux onusiens dans les livres blancs de la défense chinoise 1995-2020*.

Cet ouvrage permet au lecteur de mieux comprendre les enjeux relatifs à la diplomatie publique, aux discours politiques, et plus globalement, l'influence de la Chine dans les instances des Nations Unies. Il aura nécessité deux années de recherche comprenant une dizaine d'entretiens semi-directifs. La qualité de cet écrit s'explique par une recherche poussée qui donne la parole à une pluralité d'acteurs : adhérents au parti communiste, dissidents chinois, militaires, diplomates et chercheurs. Il figure parmi la liste des productions géopolitiques recommandées par Diploweb (1).

L'ouvrage a la particularité d'étudier les

livres blancs de la défense publiés par la République Populaire de Chine (RPC) jusqu'en 2020. Ces livres blancs retracent la communication de politique étrangère de la RPC depuis le début des années 1990. Le premier de ces livres blancs a été publié en 1995, dans un contexte de basculement d'un monde bipolaire à un système international multipolaire. Ils sont à comprendre aussi dans une situation géopolitique marquée par l'idée que la Chine doit nécessairement redorer son blason à travers une stratégie de « soft power » après le massacre de Tiananmen. L'ouvrage cherche à analyser sur le long terme les discours politiques chinois, un champ d'étude que l'auteur juge jusqu'ici encore trop peu développé dans la recherche.

Les discours chinois sont analysés par Hugo PLASSAIS sous le prisme des relations entre le gouvernement chinois et les Nations Unies. Ces discours nous éclairent sur l'évolution des perceptions chinoises de la scène internationale en matière de politique étrangère et de défense. Ils sont une expression de la ma-

nière dont la Chine souhaite se présenter au monde. L'auteur questionne la nature de la relation entre la Chine et l'ONU mais également l'intérêt que la République Populaire de Chine peut en tirer. En effet, au fil de l'ouvrage, Hugo PLASSAIS enquête sur les caractéristiques du positionnement de la RPC face à l'ONU : entre responsabilité, réformisme ou révisionnisme.

Il considère que le gouvernement chinois use de ces trois casquettes pour atteindre trois objectifs spécifiques : se présenter comme un acteur de confiance et potentielle première puissance souhaitable, changer l'ONU « de l'intérieur » au profit de ses propres intérêts en redéfinissant certains concepts onusiens comme la responsabilité de protéger (R2P), et enfin, proposer un modèle complémentaire et parfois concurrent aux Nations Unies en mettant en place d'autres institutions et d'autres systèmes de valeurs. Plus globalement, de tels documents discursifs s'intègrent parfaitement dans la diplomatie publique de la Chine - concept faisant partie intégrante de sa politique de défense - puisqu'ils permettent au gouvernement de justifier à l'ONU, voire de légitimer, ses interventions ou non-interventions antérieures et futures.

Selon Hugo PLASSAIS, la RPC a bien compris que pour « devenir la première puissance mondiale, elle doit assurer et garantir les biens publics mondiaux » (2), comme le maintien de la paix, à travers des actions portées par l'ONU. En termes de maintien de la paix, l'Armée Populaire de Libération (APL) est donc le bras armé de l'influence chinoise.

Le chercheur s'attarde plus spécifiquement sur la doctrine chinoise vis-à-vis des opérations de maintien de la paix (OMP). En 2022, la République Populaire de Chine est le deuxième contributeur pour le budget des OMP. Parmi les membres du Conseil de Sécurité, le pays est le premier pourvoyeur de soldats pour ce type d'opérations. Plus largement, la Chine est depuis 2019 le deuxième contributeur du budget global de l'ONU. Il va sans dire que son influence militaire et diplomatique au sein de l'organisation, et par extension, sur la scène internationale, semble s'accroître progressivement. Pour autant, cet appui du gouvernement chinois auprès des Nations Unies n'a pas toujours été aussi prononcé. L'auteur met en exergue dans son ouvrage que l'évolution du positionnement de la Chine, à travers ses actions à l'ONU, se caractérise davantage par une « montée en puissance » (3) progressive et linéaire, plutôt que par un basculement ou une révolution en matière de stratégie politique et diplomatique impulsée par un changement de leader charismatique, en particulier depuis Xi Jinping. En effet, quand on analyse le fonctionnement d'un régime autoritaire, on a tendance à surpondérer l'importance, du leader, du chef de guerre, au détriment de l'évolution des tendances lourdes et structurelles du pays.

Dans l'ensemble de son ouvrage, Hugo PLASSAIS décortique puis déconstruit plus ou moins directement deux considérations répandues, notamment en Occident.

La Chine est certes un État autoritaire voi-

re totalitaire, la conception de la « menace chinoise », par nature sournoise et prédatrice est biaisée par un ensemble de représentations, notamment coloniales. Ces biais de jugements sont problématiques dans la mesure où ils peuvent concerner l'ensemble de la société mais également le monde de la recherche. L'auteur a ainsi le grand mérite d'essayer de mener une étude en mettant en lumière ces biais et en tentant de les objectiver, afin d'appréhender au mieux le mode de fonctionnement du gouvernement chinois et de ses principaux acteurs. La deuxième considération, biaisée voire normative, est de penser que la stratégie politique étrangère chinoise, qui figure donc dans les livres blancs de la défense, a été uniquement fondée sur la volonté du leader. Il existe en réalité un continuum structurel et sociologique à la politique étrangère chinoise, à ses propres représentations ainsi qu'à ses propres discours.

par Fiona BESSIOUD-JANOIR

Références

PLASSAIS, Hugo. La Chine, un acteur responsable, révisionniste ou réformiste ? : Les enjeux onusiens dans les livres blancs de la défense chinoise, 1995-2020. Paris : L'Harmattan, 2022.

(1) REYNIER Marie-Caroline, VERLUISE Pierre, « Actualité des livres géopolitiques », Diploweb, 03 décembre 2023.

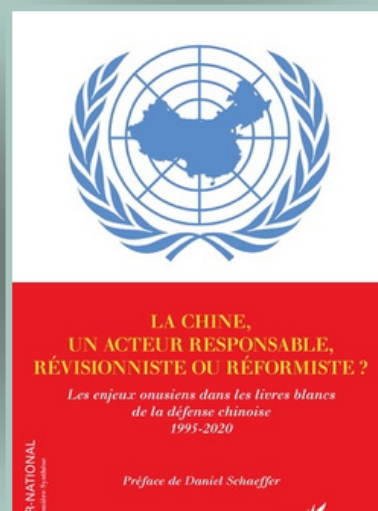
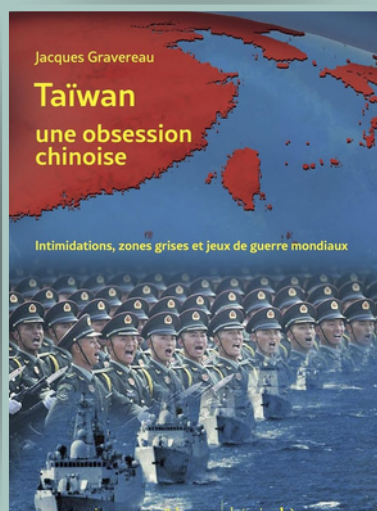
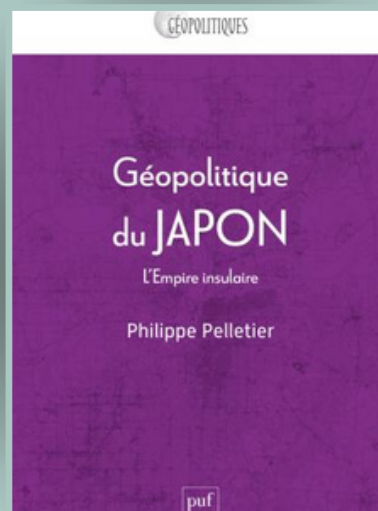
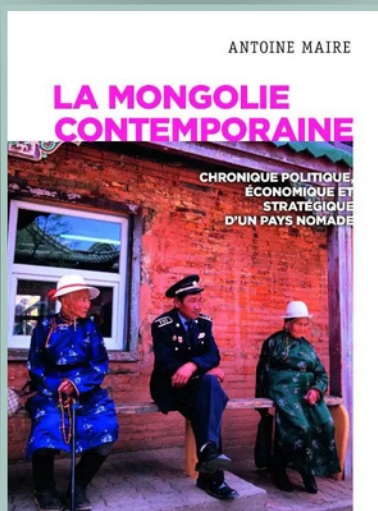
(2) NOËL Sylvie, « La Chine, un acteur responsable révisionniste ou réformiste ? », Radio France International (RFI), 17 septembre 2022.

(3) Ibid.

Horizons



Dans cette section, nous vous mettons une liste d'ouvrages à disposition afin d'explorer plus amplement le thème de l'édition.



Nos auteurs

**Mathilda
PRADAL**

Mathilda PRADAL est étudiante en Master en Sciences Politiques à l'Université de Genève. Diplômée également d'un Master en Études Asiatiques, elle se spécialise sur la géopolitique en Asie, particulièrement sur la Chine et la péninsule coréenne.

**Clarisse
REBOUL**

Étudiante en Master 2 de Droit International Public à l'Université Panthéon-Assas, Clarisse REBOUL est Cheffe du département pour la zone Asie-Océanie au sein de la FDNU. Passionnée de géopolitique, ses racines océaniques et ses expériences de vie à Singapour lui confèrent un vif intérêt pour la zone Asie-Océanie, axé notamment sur les enjeux liés à la défense et à la sécurité.

**Loukiane
DOUCET**

Étudiant en Master d'Histoire à Sorbonne Université, ses recherches portent sur la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture. Avec une solide formation scientifique en classes préparatoires et une double licence en Histoire et Géographie, il s'intéresse également aux questions internationales liées à la transition énergétique et au changement climatique.

**Fiona
BESSIOUD-
JANOIR**

Fiona BESSIOUD-JANOIR effectue un Service Civique axé sur la solidarité internationale. Elle est aussi Responsable de revue au sein du département Recherche du CEDIRE. Diplômée du Master 2 Relations Internationales (spécialité "les frontières : coopérations et conflits") de Sciences Po Strasbourg, elle est passionnée par la résolution de conflits.

**Éric
GUIOCHON**

Étudiant en Master 2 de Géoéconomie à l'IRIS, Éric GUIOCHON est Président de la FDNU. Il a écrit plusieurs articles sur la Chine et la Russie, et se spécialise sur les corridors économiques transnationaux.

**Marceau
FRANCES**

Étudiant en Master de Relations Internationales et Action à l'Étranger à Panthéon-Sorbonne, Marceau FRANCES assume le rôle de Responsable et de rédacteur en chef du Kautilya. Passionné par les mondes slave et russophone (étant russisant), il s'intéresse particulièrement aux enjeux qui sous-tendent la région post-soviétique.

Présentation de la FDNU

La **Fédération pour la Diplomatie et les Nations Unies (FDNU)** a été créée en 2023 par des jeunes citoyens passionnés par la diplomatie, la coopération internationale et les objectifs des Nations Unies. Elle est reconnue en tant qu'ONG gérée par des jeunes et s'adressant aux jeunes.

La FDNU s'engage à soutenir la vision et les valeurs de l'ONU, à promouvoir la diplomatie ainsi que la coopération internationale. Ses activités incluent le **CEDIRE**, un centre de recherche, le média **Diplomatiquement vôtre**, et le projet **France Model United Nations (FMUN)** qui organise des simulations des Nations Unies.



L'équipe du Kautilya



Marceau FRANCES

Il est le Responsable du Kautilya. Il est aussi étudiant en Master Relations Internationales et Action à l'Étranger à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En tant que russisant et passionné par le monde slave, il manifeste un intérêt particulier pour l'espace post-soviétique.

Loukiane DOUCET

Il est le Responsable du CEDIRE, chargé de superviser les travaux des chercheurs et de veiller à la publication des différentes revues et des laboratoires. En parallèle, diplômé d'une Double Licence Histoire-Géographie, il poursuit actuellement un Master d'Histoire à Sorbonne Université.



Capucine CAILLAUD

Responsable adjointe du CEDIRE, elle est chargée d'assurer la coordination des activités de l'équipe et de garantir le bon déroulement de l'ensemble des publications. Elle poursuit actuellement sa troisième année de Licence Science Politique à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers, où elle se spécialise en Géopolitique et Stratégie Internationale.

